

La Liste rouge des espèces menacées en France

Flore vasculaire de France métropolitaine



2018

■ La Liste rouge des espèces menacées en France

Bilan de la situation et enjeux de conservation pour la flore vasculaire

Pour identifier les espèces menacées et guider les stratégies d'action, le risque de disparition de l'ensemble de la flore vasculaire de France métropolitaine a été évalué dans le cadre de la Liste rouge nationale. Après une analyse de la situation de chacune des 4 982 espèces indigènes recensées sur le territoire, les résultats montrent que 742 espèces sont menacées ou quasi menacées, soit 15 %. Le bilan dressé fait apparaître les principales menaces qui pèsent sur les espèces végétales et leurs habitats.

Etat des lieux

Au premier rang des pressions, la flore sauvage est menacée par la destruction des habitats naturels et les multiples dégradations qu'ils subissent. C'est le cas en particulier pour les milieux humides, où des espèces comme la Spiranthe d'été et le Panicaut vivipare sont affectées par l'urbanisation et l'aménagement du territoire. La première est classée "Vulnérable" et la seconde "En danger critique". D'autres plantes des zones humides sont touchées par la pollution de ces milieux et leur drainage, comme la Saxifrage œil-de-bouc, "En danger critique", ou la Salicaire faux-thésium, classée "En danger". Comme de nombreuses espèces rares, cette dernière est également menacée par la construction d'infrastructures. Parmi d'autres dégradations des habitats, le Sénéçon des cours d'eau est victime de l'artificialisation des berges et de la canalisation des rivières. Il se trouve désormais "En danger". Et les aménagements de montagne tels que les routes, les stations de ski ou les retenues d'eau constituent des menaces par destruction directe ou par modification du régime hydrologique pour des plantes comme la Laîche à petites soies et le Lycopode d'Issler. Ces deux espèces sont respectivement classées "Quasi menacée" et "Vulnérable".

La flore sauvage subit également les effets de l'intensification des pratiques agricoles. Les espèces qui accompagnent les moissons, appelées "messicoles", telles que la Turgénie à larges feuilles et la Nigelle des champs, sont affectées par des pratiques culturales défavorables et par l'usage excessif d'herbicides. La première est aujourd'hui "En danger" et la seconde "En danger critique". Les populations de nombre d'entre elles se sont effondrées, comme celles de la Linaire effilée qui ne subsiste plus que dans des milieux refuges épargnés par les traitements chimiques. D'autres plantes sont concernées par le surpâturage et le piétinement, lorsque la densité de bétail est trop élevée, comme le Bouleau nain, un arbuste "Vulnérable", ou la Laîche à feuilles engainantes, classée "En danger". A l'inverse, l'abandon des pratiques pastorales traditionnelles est à l'origine de la régression de nombreuses espèces, telles que l'Alsine sétacée ou la Spiranthe d'été, qui subissent l'embroussaillage des prairies humides et des pelouses délaissées.

Pour les espèces de forêt comme la Pivoine mâle, qui affectionne les sous-bois clairs, les travaux forestiers et la déforestation locale sont des pressions défavorables. Inversement, la fermeture du milieu est également une menace lorsque celui-ci n'est pas géré. La Campanule de Baumgarten, qui pousse dans les lisières, est quant à elle affectée par le débroussaillage et la fauche précoce de son habitat, ainsi que par l'élargissement des pistes forestières. Ces deux espèces sont classées en catégorie "Vulnérable".

Diverses espèces subissent aussi la concurrence de plantes introduites devenues envahissantes. C'est le cas de l'Orcanette des sables, confrontée à la compétition de l'Ailante et du Robinier faux-acacia, ou du Statice humble, une plante littorale menacée par la Spartine à feuilles alternes. La première espèce est classée "En danger" et la seconde "Vulnérable".

■ Flore vasculaire de France métropolitaine



■ L'Alsine sétacée (*Minuartia setacea*), en déclin et classée dans la catégorie "En danger"
© Sébastien Filoche / CBN BP

Les pressions touristiques telles que la surfréquentation et le piétinement intense affectent également des espèces comme l'Astragale de Marseille, classée "En danger", ou la Nananthée minuscule, "Quasi menacée". Et des pratiques de loisirs comme l'escalade touchent des plantes de montagne telle que la Benoîte à fruits divers, classée "En danger critique".

Pour certaines plantes remarquables, la cueillette constitue parfois aussi une menace, comme pour la Dioscorée des Pyrénées, classée "Quasi menacée", ou encore la Pivoine mâle.

Enfin, de manière générale, l'augmentation de la température entraînera vraisemblablement à l'avenir la modification de l'aire de répartition de nombreuses espèces, avec un déplacement de leur présence vers le Nord ou en altitude. Certaines espèces pourraient ainsi devenir menacées ou même disparaître, ne trouvant plus de zones refuges ni de conditions propices à leur développement, comme la Laïche à petites soies, aujourd'hui "Quasi menacée", ou la Saxifrage de Gizia, classée "En danger critique".

Parmi les plantes identifiées comme menacées, 63 espèces apparaissent strictement endémiques du territoire métropolitain, ce qui signifie qu'elles n'existent nulle part ailleurs au monde. C'est le cas par exemple de l'Orchis de la Brenne, de la Renoncule de Sylvie et de l'Armérie de Belgentier, toutes trois classées "En danger critique". Cette présence exclusive en France confère à notre pays une très forte responsabilité. La Violette de Cry, également endémique, est quant à elle désormais éteinte.

En dépit de cette situation préoccupante, de nombreuses actions sont mises en œuvre en France pour préserver les espèces de la flore. Plusieurs espèces comme la Saxifrage œil-de-bouc et le Panicaut vivipare font l'objet de Plans nationaux d'actions. Des sites naturels abritant des plantes menacées comme le Bouleau nain, le Sénéçon des cours d'eau ou la Benoîte à fruits divers bénéficient de mesures de gestion et de protection. Et le développement de banques de semences et la mise en culture de plants permettent d'assurer la conservation *ex situ* des espèces les plus menacées, comme la très rare Saxifrage de Gizia. Pour mettre en œuvre ces actions et renforcer les connaissances, de nombreux acteurs, parmi lesquels les Conservatoires botaniques nationaux, se mobilisent sur le terrain.

À l'avenir, la poursuite et le renforcement de ces actions apparaissent essentiels pour éviter la disparition des espèces les plus menacées de la flore et sauvegarder le patrimoine floristique exceptionnel de l'Hexagone. Pour assurer leur succès, ces actions devront s'accompagner d'une prise de conscience de chacun et d'une évolution profonde des pratiques de notre société, pour la préservation durable de la biodiversité qui nous entoure.

Définitions

Flore vasculaire : groupe réunissant les plantes possédant des vaisseaux conducteurs de sève, c'est-à-dire principalement l'ensemble des fougères et des plantes à graines ou à fleurs. Les mousses et les algues n'en font pas partie.

Taxon : dans ce document, entité correspondant à une espèce ou à une sous-espèce.

■ La Liste rouge des espèces menacées en France

Démarche d'évaluation

L'état des lieux mené dans le cadre de la Liste rouge nationale a porté sur l'ensemble de la flore vasculaire du territoire métropolitain, afin de mesurer le degré de menace pesant sur chacune des espèces et sous-espèces.



■ L'Adonis couleur de feu (*Adonis vernalis*), une espèce "Quasi menacée" et en déclin
© Henri Michaud / CBN Med

L'évaluation a été conduite grâce à un partenariat initial associant le Comité français de l'UICN, la Fédération des conservatoires botaniques nationaux et le Muséum national d'Histoire naturelle. Elle a mobilisé l'expertise et les connaissances de nombreux botanistes, ainsi que les compétences et l'ensemble des données des Conservatoires botaniques nationaux métropolitains. Les espèces ont été répertoriées au préalable selon le référentiel taxonomique national TaxRef. Après une phase préparatoire de compilation et de vérification des données, l'ensemble des informations disponibles a été analysé pour établir une base de travail à l'échelle nationale. La validation collégiale des résultats est ensuite intervenue au cours de vingt journées d'ateliers organisées en 2016 et 2017, en vue de déterminer pour chaque espèce une catégorie selon la méthodologie de l'UICN. La phase finale de consolidation des résultats a été réalisée par l'Agence française pour la biodiversité, à travers le service de coordination technique des CBN.

Au total, 6 070 espèces de plantes vasculaires sauvages sont recensées en France métropolitaine. Conformément à la méthodologie, certaines n'ont pas été évaluées et ont été affectées à la catégorie "Non applicable", soit 1 088 espèces. Cette situation concerne les taxons non natifs introduits en métropole dans la période récente (après l'année 1500), comme la Renouée orientale ou le Jasmin d'Espagne, et quelques espèces qui ne sont observées en métropole que de manière occasionnelle ou marginale, comme le Millepertuis ondulé.

Finalement, 4 982 espèces ont été passées au crible des critères de la Liste rouge, ainsi que 813 sous-espèces. Le bilan synthétique de ces évaluations est présenté ci-après et les résultats concernant les espèces disparues, menacées et quasi menacées sont détaillés p. 13 à 30.

La Liste rouge des espèces menacées en France

Coordination

Direction : Sébastien Moncorps (directeur de l'UICN France), Jean-Philippe Sibley (directeur de l'UMS PatriNat)

Equipe projet : Hélène Colas (UICN France), Guillaume Gigot (UMS PatriNat), Arzhvaël Jeusset (UMS PatriNat), Florian Kirchner (UICN France)

Chapitre Flore vasculaire de France métropolitaine

Compilation des données, pré-évaluation et consolidation

Johan Gourvil (SCT CBN / AFB) avec l'appui des CBN

Comité d'évaluation

Experts des Conservatoires botaniques nationaux : Philippe Antonetti (CBN Massif central), Gilles Corriol (CBN Pyrénées et Midi-Pyrénées), Alain Delage (CBN Corse), Yorick Ferrez (CBN Franche-Comté), Sébastien Filoche (CBN Bassin parisien), Julien Geslin (CBN Brest), Nicolas Leblond (CBN Sud-Atlantique), Henri Michaud (CBN Méditerranéen), Virgile Noble (CBN Méditerranéen), Benoît Toussaint (CBN Baillieux), Jérémie Van Es (CBN Alpin), Mathias Voirin (pôle lorrain futur CBN Nord-Est)

Experts indépendants : Pierre Coulot, Jean-Pierre Reduron, Jean-Marc Tison

Evaluateurs Liste rouge : Guillaume Gigot (UMS PatriNat), Johan Gourvil (AFB), Florian Kirchner (UICN France)

Autres contributeurs

Contribution à l'évaluation : Sylvain Abdulhak (CBN A), Frédéric Andrieu (CBN Med), Christophe Bergès (CBN PMP), Nicolas Bianchin (CBN MC), Arnaud Bizot (indépendant), Véronique Bonnet (CBN A), Michel Boudrie (indépendant), Thierry Delahaye (PN Vanoise), Bruno Durand (CBN PMP), Noémie Fort (CBN A), Luc Garraud (CBN A), Lionel Gire (CBN PMP), Francis Kessler (CBN PMP), Thomas Legland (CBN A), Mickaël Mady (CBN MC), James Molina (CBN Med), Julie Nguefack (CBN A), Gilles Pache (CBN A), Philippe Rabaute (indépendant), Errol Vêla (Cirad), Jean-Charles Villaret (CBN A)

Contribution à la rédaction du document : Bertille Asset (CBN BI), Sophie Auvert (CBN BP), Olivier Bardet (CBN BP), Johanna Bonassi (futur CBN NE), Grégory Caze (CBN SA), Marion Hardegen (CBN B), Arzhvaël Jeusset (UMS PatriNat), Sylvie Magnanon (CBN B), Alexandre Reteau (CBN PMP)

Avec l'appui et la coordination de

Bruno Dutréve (FCBN), Jérôme Millet (SCT CBN / AFB) et l'ensemble des responsables des CBN métropolitains

Réalisation du document

Hélène Colas (UICN France)

■ Flore vasculaire de France métropolitaine

Résultats

Nombre de taxons évalués et menacés

Taxons	Nb de taxons recensés ¹	Nb de taxons non soumis à l'évaluation ²	Nb total de taxons évalués	Nb total de taxons menacés
Espèces	6 070	1 088	4 982	421
dont espèces endémiques*	210	0	210	63
Sous-espèces	877	64	813	39
dont sous-espèces endémiques*	51	0	51	18

(1) Incluant l'ensemble des espèces et des sous-espèces recensées en France métropolitaine. Les espèces représentées par une seule sous-espèce sont dénombrées uniquement parmi les espèces.

(2) Taxons introduits après l'année 1500 ou présents en France métropolitaine de manière occasionnelle ou marginale, placés en catégorie "Non applicable" (NA).

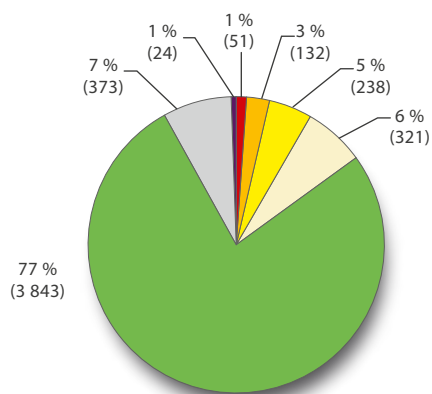
(*) Taxons strictement endémiques du territoire de France métropolitaine.

Nombre de taxons évalués par catégorie

Taxons	Nb de taxons évalués par catégorie							
	EX	RE	CR	EN	VU	NT	LC	DD
Espèces	2	22	51	132	238	321	3 843	373
dont espèces endémiques*	1	0	10	24	29	34	96	16
Sous-espèces	0	1	8	13	18	50	627	96
dont sous-espèces endémiques*	0	0	4	6	8	11	22	0

(*) Taxons strictement endémiques du territoire de France métropolitaine.

Répartition des 4 982 espèces de la flore vasculaire évaluées en fonction des différentes catégories de la Liste rouge (nombre d'espèces entre parenthèses)



- EX : Eteinte au niveau mondial
- RE : ou disparue de métropole
- CR : En danger critique
- EN : En danger
- VU : Vulnérable
- NT : Quasi menacée
- LC : Préoccupation mineure
- DD : Données insuffisantes

Résultats disponibles sur :



www.uicn.fr/liste-rouge-france



www.fcbn.fr



<http://inpn.mnhn.fr>

■ Quelques exemples

Saxifrage de Gizia

Saxifraga giziana

CR



© Max André

Endémique du Jura, cette petite plante se caractérise par un port en coussinet, des fleurs à pétales blancs à jaunâtres, des tiges pubescentes et glanduleuses, et une odeur musquée. Une analyse génétique a montré que son origine était probablement due à une hybridation entre deux saxifrages, l'une du groupe "*exarata*" et l'autre du groupe "*rosacea*". La fructification de la plante est souvent incomplète, seulement 40 % des graines contenues dans les capsules étant viables.

Localisée uniquement sur les corniches dominant le village de Gizia dans le Jura, cette saxifrage est présente sur le rebord supérieur en situation ensoleillée, sèche et plutôt froide. Elle est également retrouvée sur quelques avancées dans la falaise elle-même. À l'époque de sa découverte, les corniches étaient complètement dépourvues d'arbres, ce qui n'est plus le cas aujourd'hui.

La Saxifrage de Gizia, extrêmement rare, a subi un déclin de la qualité de son habitat engendré par une succession de sécheresses sévères qui a entraîné le dépérissement de plusieurs touffes. L'évolution naturelle de la végétation a également remis en cause la pérennité de cette espèce, classée en catégorie "En danger critique". Elle bénéficie néanmoins d'un plan de conservation régional essentiellement basé, à l'heure actuelle, sur la conservation de ses graines à long terme.

Astragale de Marseille

Astragalus tragacantha

EN

L'Astragale de Marseille est une plante ligneuse, formant des coussins épineux, caractéristique des garrigues littorales sous l'influence des embruns.

Cette espèce est présente sur une aire de répartition morcelée, réduite à quelques secteurs du littoral de la Méditerranée nord-occidentale, et ne s'observe en France qu'entre Toulon et Marseille. Concentrées à proximité immédiate de l'agglomération marseillaise, sur l'archipel du Frioul et dans les Calanques, ses principales populations ont subi une forte régression historique du fait de l'artificialisation directe de leur habitat.

Le déclin des effectifs se poursuit encore du fait de multiples pressions qui affectent l'environnement naturel, fragile et peu étendu de cette plante. Parmi elles, on trouve la prolifération du Goéland leucophaé sur les îles, la pollution des embruns, la surfréquentation et le piétinement intensif en bord de mer. Ces dernières années, une faible régénération liée à une mortalité significative des individus adultes a été observée. Tous ces facteurs conduisent à classer l'Astragale de Marseille, espèce protégée en France, en catégorie "En danger". Un important programme européen lancé en 2017, associant le Parc national des Calanques, le Conservatoire botanique national méditerranéen et l'Institut méditerranéen de biodiversité et d'écologie, prévoit le déploiement d'actions de conservation en faveur de l'espèce et de son habitat sur le territoire du Parc.



© Bernadette Huynh-Tan / CBN Med

Violette de Cry

Viola cryana

EX

La Violette de Cry est une petite plante vivace, ramifiée dès la base, proche de la Violette de Rouen. Elle en diffère par une absence de pilosité, des feuilles plus charnues et des fleurs plus violacées. Cette espèce endémique de France, autrefois extrêmement localisée, était présente uniquement sur les coteaux de Cry, dans la vallée de l'Armançon, dans l'Yonne. Elle se trouvait sur des éboulis calcaires exposés au soleil.



© Illustration Timon Ducos

Découverte en 1860, cette plante a été observée pour la dernière fois en 1927. Ce type d'espèce possède des semences ayant une survie prolongée dans le sol, lui donnant la possibilité de prospérer dans des jardins ou de réapparaître à la faveur de créations d'espaces nus. Néanmoins, recherchée en vain par de nombreux botanistes, la plante est désormais considérée comme disparue.

La récolte excessive de l'espèce, probablement jamais très abondante, suivie de l'exploitation du site où elle était localisée, par une carrière de pierres, et enfin le boisement du reste des éboulis, ont conduit la Violette de Cry au statut d'espèce "Eteinte au niveau mondial". Actuellement, le projet de recherche « REVIVRE » mené par le Muséum national d'Histoire naturelle et plusieurs partenaires a pour objectif d'obtenir, par culture *in vitro*, des développements d'individus d'espèces considérées comme totalement disparues, dont la Violette de Cry, à partir de graines conservées dans des herbiers.

Nananthée minuscule

Nananthea perpusilla

NT



© Alain Delage / CBN C

Endémique de Corse et de Sardaigne, cette espèce n'est présente en Corse que sur quelques petites îles et îlots satellites : Capense dans le Cap Corse, Mezzu Mare dans l'archipel des Sanguinaires, Isula Piana dans le golfe d'Ajaccio, et l'archipel des Lavezzi dans les bouches de Bonifacio à l'extrême Sud.

Cette plante annuelle à développement hivernal et printanier forme des populations denses. On la trouve dans les pelouses sableuses, les zones dénudées et les secteurs humides en arrière du littoral, sous les entassements de rochers et dans les fissures. Très petite et supportant mal la concurrence, elle se localise dans des milieux souvent soumis aux embruns, inondés en hiver et très secs en été, peu accueillants pour la plupart des autres espèces.

À l'exception de l'île de Cavaddu, toutes les populations se trouvent dans des sites réglementés ou gérés, comme les réserves naturelles, les terrains du Conservatoire du littoral, ou encore des sites Natura 2000. Elles présentent souvent des effectifs importants, sont peu accessibles et le développement de la plante hors des périodes de forte fréquentation limite les pressions.

La Nananthée minuscule ne semble pas directement menacée, mais son aire de répartition très restreinte, les pressions liées à l'urbanisation à Cavaddu et le développement de la fréquentation touristique dans plusieurs sites, expliquent son classement en catégorie "Quasi menacée" et incitent à la vigilance.

■ Quelques exemples

Pivoine mâle

Paeonia mascula

VU



© Nicolas Leblond / CBN PMP

La Pivoine mâle est une plante qui dispose d'une large répartition sur le territoire français : elle est observée dans le Bassin parisien, en Bourgogne, en Champagne, dans le Lot et en Corse. Localisée dans les sous-bois clairs de chênes pubescents, l'espèce se distingue par ses fleurs remarquables. Bien que sa période de floraison s'étale d'avril à mai, la plante ne reste en fleurs qu'une semaine, une courte durée compensée par de larges pétales roses facilement repérables par les pollinisateurs. Après la fécondation, les pièces florales tombent rapidement mais les fruits restent en place jusqu'à l'automne. La majorité des graines finissent par tomber au sol, laissant une hampe florale rigide et des fruits violacés.

Différentes menaces pèsent sur cette espèce et la petite taille de ses populations couplées à la distribution sporadique de ses stations ont amené à son classement en catégorie "Vulnérable". Ses fleurs particulièrement remarquables en font une plante potentiellement convoitée par les collectionneurs, qui pourrait être fortement affectée par une cueillette excessive. D'autres facteurs comme des travaux forestiers, la déforestation ou, à l'inverse, une trop grande densification du couvert forestier, constituent aussi des pressions pour cette espèce. Face à cette dernière menace, la mise en place d'opérations d'éclaircissement des forêts pour apporter de la lumière en sous-bois et favoriser la floraison des pivoines mâles pourrait être engagée, comme cela est déjà expérimenté en Israël dans la réserve du mont Méron.

Cinéraire des marais

Tephroseris palustris

EN

Cette plante à fleurs jaunes, de la famille des Astéracées, est une espèce pionnière dans les habitats de vases humides des bords de cours d'eau et de canaux. Elle colonise ces milieux grâce à des graines légères produites par milliers et facilement emportées par l'eau et le vent.

Les dernières populations actuellement connues de la Cinéraire des marais se trouvent dans la région des Hauts-de-France. Seul un site, constitué d'anciens bassins de décantation d'une papeterie, présente une population relativement pérenne, où l'espèce profite de l'envasement progressif des bassins pour s'installer. D'autres mentions récentes correspondent à l'observation fugace de quelques individus.



© Jean-Marc Tison

Bien que la population actuelle montre encore des effectifs importants, la plante est en régression récente car elle est concurrencée par des espèces plus compétitives en raison du comblement des bassins. L'absence de gestion du milieu suite à l'arrêt de la papeterie menace ainsi directement cette dernière population et l'espèce est classée "En danger".

Le maintien de cette plante protégée en France ne pourra être assuré qu'à la faveur de la gestion de son habitat ou de la création de dépressions vaseuses.

Panicaut vivipare

Eryngium viviparum

CR



© Charlotte Dissez / CBN B

Le Panicaut vivipare est une petite plante à fleurs bleues de la famille des Apiacées. Pionnière, l'espèce est inféodée aux pelouses inondables, sur des sols très pauvres en nutriments. Sa répartition mondiale se limite à une vingtaine de stations au nord-ouest de la péninsule ibérique et une station résiduelle sur le territoire français, située dans le Morbihan.

Dans les années 1960, la plante était présente sur une quarantaine de stations en Bretagne. Elle a subi une forte régression due à la disparition des milieux humides qui lui étaient favorables. Les raisons principales de sa raréfaction sont l'abandon progressif des pratiques agro-pastorales traditionnelles et les destructions liées aux changements d'affectation des sols du fait de l'agriculture intensive et de l'urbanisation. L'espèce est aujourd'hui classée "En danger critique" dans la Liste rouge nationale.

Toutefois, la dernière station bretonne est protégée par un arrêté préfectoral de protection de biotope et gérée depuis 1987 par l'association Bretagne vivante. Depuis 2013, le Panicaut vivipare bénéficie d'un plan national d'actions qui vise à améliorer les connaissances sur la biologie et l'écologie de l'espèce, ainsi qu'à mettre en œuvre des mesures de préservation et de restauration de populations disparues. Des expérimentations de réintroduction sont notamment en cours sur des sites historiques de l'espèce. La poursuite et le renforcement de ces actions seront essentiels pour assurer sa sauvegarde.

Linaire effilée

Linaria spartea

NT

Aussi appelée Linaire en forme de jonc, cette espèce doit son nom à son aspect filiforme rappelant le Sparte, une graminée dont on faisait des cordes dans l'Antiquité. Cette plante annuelle, haute de 20 à 50 cm, montre de mai à août une prolifique floraison jaune. Présente sur les sables acides du domaine atlantique, principalement dans le sud-ouest de l'Europe, en Espagne, en France et au Portugal, elle se rencontre aussi au Maroc et aux îles Canaries.

Autrefois, l'espèce était plus répandue sur le territoire français dans les champs des Landes et de Gironde, et plus localement dans quatre autres départements. Mais les changements des pratiques agricoles, notamment l'usage des herbicides, l'ont fait quasiment disparaître des parcelles cultivées. Les inventaires systématiques menés depuis 2012 sur cette espèce protégée ont permis de montrer que ses dernières populations se concentrent sur une cinquantaine de communes girondines, landaises et lot-et-garonnaises.



© Grégory Caze / CBN SA

De nombreuses stations découvertes récemment se trouvent dans des milieux précaires qui constituent pour cette plante des refuges, comme des terrains vagues ou des cimetières, mais parfois aussi dans des pelouses sablonneuses ou des cultures. Néanmoins, son aire de répartition réduite et l'altération de la qualité de ses habitats font de la Linaire effilée une espèce "Quasi menacée".

■ Quelques exemples

Séneçon des cours d'eau

Senecio sarracenicus

EN

Cette grande astéracée à fleurs jaunes, rencontrée sur les berges et dans les boisements de saules le long des cours d'eau, présente une aire de répartition en France limitée à la vallée de la Moselle. Autrefois répertoriée sur une trentaine de stations, elle ne persiste plus aujourd'hui que dans une dizaine d'entre elles. Les populations actuelles sont souvent de taille réduite avec de faibles potentialités de dispersion, du fait de l'importante dégradation de leur habitat. La distribution de l'espèce se trouve donc fragmentée.

Les principales menaces pesant sur cette plante sont la destruction et l'artificialisation de son habitat par la canalisation de la Moselle, l'enrochement des berges et l'élimination des bras morts des cours d'eau. L'espèce est aussi affectée par la régularisation du débit de la rivière, avec la suppression du régime naturel des crues et des étiages, qui accélère la fermeture de son milieu. La plus importante population lorraine bénéficie d'une protection et d'une gestion assurées par le Conservatoire d'espaces naturels, mais la plupart des autres populations restent en situation précaire. Tous ces facteurs expliquent le classement du Séneçon des cours d'eau en catégorie "En danger".



© Guy Sez nec / Jardin botanique Jean-Marie Pelt

Spiranthe d'été

Spiranthes aestivalis

VU



© Jean-Claude Arnoux

La Spiranthe d'été est une orchidée des prairies humides et des tourbières de basse altitude, pionnière des sols humides et riches en matière organique. Cette plante peut aussi être trouvée dans les milieux tourbeux d'arrière dune du littoral atlantique et au bord de ruisseaux temporaires méditerranéens. Son nom fait référence à ses petites fleurs blanches disposées en épi spiralé entourant la tige et à sa floraison observée de juin à août.

Autrefois présente sur une grande partie du territoire français, cette plante a connu une forte régression au cours des 50 dernières années, notamment dans le Bassin parisien et les régions du nord et du nord-est de la France. L'espèce est particulièrement touchée par le recul des zones humides sous l'effet de l'urbanisation, de l'aménagement du territoire, du drainage et de l'assèchement des milieux pour l'agriculture. Elle est aussi affectée par la disparition des prairies tourbeuses, en raison de la diminution du pâturage qui entretenait l'ouverture du milieu.

Alors que les principaux habitats qui lui sont favorables disparaissent progressivement, la Spiranthe d'été trouve aujourd'hui refuge dans quelques sites protégés ou classés dont l'entretien et la gestion, sous la responsabilité de collectivités locales, sont primordiaux pour assurer sa préservation.

Bouleau nain

Betula nana

VU

Originaire des régions arctiques et des zones montagneuses froides de l'hémisphère Nord, cet arbuste nain, témoin d'époques glaciaires lointaines, ne se rencontre en France que dans le Massif central et le Jura avec un effectif total de quelques milliers d'individus. Sa forme naine résulte d'une adaptation aux conditions extrêmes régnant dans ses habitats de prédilection : la toundra dans les régions arctiques, et les tourbières et landes tourbeuses acides dans les régions montagneuses.

Dans le Massif central, le nombre assez important de ses populations demeure relativement stable. Dans le Jura, en revanche, le Bouleau nain n'est présent que dans trois stations, dont une où il se maintient après y avoir été introduit. Classée en catégorie "Vulnérable", cette espèce subit le drainage de son milieu et la plantation de résineux, mais elle est surtout menacée par le surpâturage et le piétinement lorsque la densité de bétail est trop élevée, et par l'abandon des pratiques pastorales traditionnelles qui conduisent à l'embroussaillage des tourbières et des landes.

Conscients de sa rareté et des menaces pesant sur l'espèce, l'Etat, des collectivités et des gestionnaires d'espaces naturels ont engagé des mesures de préservation. Les sites où se localisent la plupart de ses populations bénéficient aujourd'hui d'arrêtés préfectoraux de protection de biotope ou sont inclus dans le réseau des sites Natura 2000.



© Bernadette Huynh-Tan / CBN Med

Cresson à petites feuilles

Nasturtium microphyllum

DD

Le Cresson à petites feuilles est une plante vivace poussant au bord des eaux, dans les fossés, les mares ou au sein de prairies humides. Elle se rencontre dans la moitié nord du territoire français, mais les observations récentes sont peu nombreuses. Cette plante reste méconnue et probablement confondue avec le Cresson des fontaines (*Nasturtium officinale*), une espèce proche. Sa répartition fine demande donc à être précisée.



© Fabien Dortel / CBN B

L'espèce est sensible à l'eutrophisation et aux autres menaces affectant son habitat, comme le drainage et le comblement de zones humides, sans pour autant que l'on soit en mesure d'évaluer précisément sa vulnérabilité. Ainsi, le Cresson à petites feuilles a été classé dans la catégorie "Données insuffisantes".

Des études complémentaires sont nécessaires pour renforcer les connaissances sur sa répartition et sur les menaces qui affectent cette plante.

■ Quelques exemples

Laïche à petites soies

Carex microglochin

NT

Essentiellement répartie dans la zone boréale, la Laïche à petites soies est une plante relique de la période glaciaire, qui ne se maintient qu'au sein des massifs les plus froids. Dans les Alpes françaises, ses stations se concentrent surtout en Savoie et dans le Mercantour, et sont très rares et dispersées ailleurs. Cette plante forme des gazons lâches au bord de sources et de torrents, sur les berges de lacs et dans les zones humides des étages subalpin et alpin. Cette espèce pionnière tolère peu la concurrence des autres plantes et sa présence est étroitement dépendante du remaniement régulier des sédiments par les crues liées à la fonte des neiges.

Encore bien présente en France, la Laïche à petites soies connaît néanmoins un déclin régulier. Les aménagements de haute montagne, comme les routes, les stations de ski, les captages et les retenues d'eau, menacent ses populations par destruction directe ou par des modifications hydrologiques susceptibles d'affecter son habitat. Le surpâturage ou des pratiques pastorales défavorables à l'espèce peuvent aussi conduire à son remplacement par des plantes plus compétitives ou mieux adaptées au piétinement par le bétail. Le réchauffement climatique constitue une autre menace à long terme pour cette fragile espèce arctico-alpine. Ces multiples pressions expliquent son statut "Quasi menacé".

La généralisation du signalement des stations auprès des bergers, initié par le Parc national du Mercantour, permettrait sa meilleure prise en compte dans les pratiques pastorales. Le suivi actuellement déployé par l'ensemble des gestionnaires concernés par cette plante permettra de préciser l'impact des modifications d'origine anthropique ou climatique pour cette espèce.



© Véronique Bonnet / CBN A

Turgénie à larges feuilles

Turgenia latifolia

EN

Avec ses ombelles de fleurs roses, cette espèce annuelle fleurit les cultures de céréales sur sol calcaire, comme d'autres espèces messicoles rares. Sa répartition mondiale s'étend essentiellement sur le pourtour méditerranéen, mais elle se prolonge aussi jusqu'au Moyen-Orient et à l'ouest de la Chine. Bien présente en France au XIX^e et au début du XX^e siècle, elle était considérée comme commune dans une grande partie du pays, excepté dans les secteurs à sols essentiellement acides de Bretagne, du Limousin, ou encore des Landes.



© Maël Le Guen / CBN MC

La Turgénie à larges feuilles a subi une forte régression et a disparu de nombreuses régions françaises, notamment dans toute la moitié nord du pays, en raison de l'évolution et de l'intensification des pratiques culturales marquées notamment par le tri des graines et l'utilisation d'herbicides. Elle n'est plus aujourd'hui retrouvée que dans la région méditerranéenne (en Provence-Alpes-Côte-d'Azur qui constitue son bastion, en Occitanie, au sud de l'Ardèche et de la Drôme) et jusque dans le Puy-de-Dôme et la Haute-Loire où ses populations s'amenuisent de plus en plus.

À l'instar de nombreuses autres plantes messicoles, sa forte régression et l'altération de la qualité de ses habitats ont conduit la Turgénie à larges feuilles au classement "En danger". Seule une évolution des pratiques agricoles, en particulier l'abandon de l'utilisation de produits phytosanitaires, pourra permettre le maintien voire le retour de cette espèce. Ceci figure parmi les points clés du plan national d'actions en faveur des plantes messicoles dont elle bénéficie.

■ Flore vasculaire de France métropolitaine

Espèces disparues

Famille	Nom scientifique	Nom commun	Statut d'endémisme*	Catégorie Liste rouge France	Tendance	Catégorie Liste rouge Europe
Asteraceae	<i>Filago neglecta</i> (Soy.-Will.) DC.	Cotonnière négligée		EX		NE
Violaceae	<i>Viola cryana</i> Gillot	Violette de Cry	X	EX		EX
Orchidaceae	<i>Anacamptis collina</i> (Banks & Sol. ex Russell) R.M.Bateman, Pridgeon & M.W.Chase	Orchis à bourse		RE		LC
Ophioglossaceae	<i>Botrychium lanceolatum</i> (S.G.Gmel.) Ångstr.	Botrychium lancéolé		RE		VU
Poaceae	<i>Bromus grossus</i> Desf. ex DC.	Brome à fleurs nombreuses		RE		DD
Brassicaceae	<i>Camelina alyssum</i> (Mill.) Thell.	Caméline alysson		RE		DD
Asteraceae	<i>Carlina gummifera</i> (L.) Less.	Carline à gomme		RE		NE
Ericaceae	<i>Chimaphila umbellata</i> (L.) W.P.C.Barton	Pyrole en ombelle		RE		VU
Geraniaceae	<i>Erodium salzmannii</i> Delile	Erodium de Salzmann		RE		NE
Cyperaceae	<i>Fimbristylis bisumbellata</i> (Forssk.) Bubani	Fimbristylis à deux ombelles		RE		LC
Poaceae	<i>Gastridium scabrum</i> C.Presl	Gastridie rude		RE		NE
Asteraceae	<i>Hieracium sandozianum</i> Zahn	Epervière de Sandoz		RE		NE
Plantaginaceae	<i>Linaria chalepensis</i> (L.) Mill.	Linaire d'Alep		RE		NE
Poaceae	<i>Lolium remotum</i> Schrank	Ivraie du lin		RE		NE
Lycopodiaceae	<i>Lycopodium complanatum</i> L.	Lycopode aplati		RE		LC
Lythraceae	<i>Lythrum virgatum</i> L.	Lythrum en forme de baguette		RE		LC
Caryophyllaceae	<i>Minuartia stricta</i> (Sw.) Hiern	Minuartie dressée		RE		NE
Boraginaceae	<i>Myosotis rehsteineri</i> Wartm.			RE		EN
Orobanchaceae	<i>Odontites litoralis</i> (Fr.) Fr.			RE		NE
Potamogetonaceae	<i>Potamogeton rutilus</i> Wofg.	Potamot rougeâtre		RE		NT
Polygonaceae	<i>Rumex tuberosus</i> L.	Oseille tubéreuse		RE		NE
Cyperaceae	<i>Scirpus radicans</i> Schkuhr	Scirpe radicant		RE		DD
Caprifoliaceae	<i>Succisella inflexa</i> (Kluk) Beck	Succiselle infléchie		RE		NE
Asteraceae	<i>Taraxacum balticiforme</i> Dahlst.	Pissenlit de Neudorf		RE		NE

* X : espèce endémique de France métropolitaine.



■ La Carline à gomme (*Carlina gummifera*), disparue de France métropolitaine
© Virgile Noble / CBN Med

■ La Liste rouge des espèces menacées en France

Espèces menacées

Famille	Nom scientifique	Nom commun	Statut d'endémisme	Catégorie Liste rouge France	Tendance	Catégorie Liste rouge Europe
Cyperaceae	<i>Cyperus laevigatus</i> L.	Souchet à deux épis		CR*	?	NE
Asteraceae	<i>Filago carpetana</i> (Lange) Chrtek & Holub	Evax à fruits hirsutes		CR*	?	NE
Asteraceae	<i>Helichrysum arenarium</i> (L.) Moench	Immortelle des sables		CR*	?	NT
Fabaceae	<i>Lathyrus inconspicuus</i> L.	Gesse à petites fleurs		CR*	?	NE
Plantaginaceae	<i>Linaria triphylla</i> (L.) Mill.	Linaire à feuilles par trois		CR*	?	NE
Fabaceae	<i>Lotus tetragonolobus</i> L.	Lotier pourpre		CR*	?	NE
Apiaceae	<i>Ridolfia segetum</i> (Guss.) Moris	Aneth des moissons		CR*	?	NE
Saxifragaceae	<i>Saxifraga seguieri</i> Spreng.	Saxifrage de Séguier		CR*	?	NE
Ophioglossaceae	<i>Sceptridium multifidum</i> (S.G.Gmel.) Tagawa	Botryche à feuilles de rue		CR*	?	LC
Amaryllidaceae	<i>Allium suaveolens</i> Jacq.	Ail odorant		CR	?	LC
Amaryllidaceae	<i>Allium tenuiflorum</i> Ten.	Ail à petites fleurs		CR	↘	NE
Aristolochiaceae	<i>Aristolochia clusii</i> Lojac.	Aristolochie de l'Escluse		CR	→	NE
Plumbaginaceae	<i>Armeria belgicensis</i> Donad. ex Kerguélen	Armérie de Belgentier	X	CR	↘	NE
Asteraceae	<i>Artemisia insipida</i> Vill.	Armoise insipide	X	CR	?	CR
Aspleniaceae	<i>Asplenium cuneifolium</i> Viv.	Doradille cunéiformes		CR	↘	NE
Asparagaceae	<i>Bellevalia ciliata</i> (Cirillo) Nees	Bellevalia ciliée		CR	?	NE
Fabaceae	<i>Biserrula epiglottis</i> (L.) P.Coulot, P.Rabaute & J.-M.Tison	Astragale épiglotte		CR	?	NE
Brassicaceae	<i>Brassica elongata</i> Ehrh.	Chou allongé		CR	→	DD
Cyperaceae	<i>Carex glacialis</i> Mack.	Laîche des glaciers		CR	↘	NE
Gentianaceae	<i>Centaurium chloodes</i> (Brot.) Samp.	Petite centaurée à fleurs serrées		CR	?	NE
Cyperaceae	<i>Cyperus flavidus</i> Retz.	Souchet jaune		CR	?	NE
Orchidaceae	<i>Dactylorhiza brennensis</i> (E.Nelson) D.Tyteca & Gathoye	Orchis de la Brenne	X	CR	↘	NE
Dryopteridaceae	<i>Dryopteris pallida</i> (Bory) Maire & Petitm.	Dryoptéris pâle		CR	→	LC
Apiaceae	<i>Eryngium pusillum</i> L.	Panicaut de Barrelier		CR	→	NE
Apiaceae	<i>Eryngium viviparum</i> J.Gay	Panicaut vivipare		CR	↘	EN
Rosaceae	<i>Geum heterocarpum</i> Boiss.	Benoîte à fruits divers		CR	↘	NE
Asteraceae	<i>Hieracium issleri</i> Touton & Zahn			CR	?	NE
Convolvulaceae	<i>Ipomoea sagittata</i> Poir.	Ipomée sagittée		CR	→	VU
Iridaceae	<i>Iris xiphium</i> L.	Iris à feuilles en forme de glaive		CR	↘	DD
Asteraceae	<i>Jacobaea persoonii</i> (De Not.) Pelsler	Séneçon de Persoon		CR	?	NE
Apiaceae	<i>Kadenia dubia</i> (Schkuhr) Lavrova & V.N.Tikhom.	Sélin douteux		CR	↘	NE
Fabaceae	<i>Lathyrus amphicarpos</i> L.	Gesse à deux types de fruits		CR	?	NT
Plumbaginaceae	<i>Limonium portovecchiense</i> Erben	Statice de Porto-Vecchio	X	CR	↘	NE
Poaceae	<i>Lolium temulentum</i> L.	Ivraie enivrante		CR	↘	LC
Saxifragaceae	<i>Micranthes hieraciifolia</i> (Waldst. & Kit. ex Willd.) Haw.	Saxifrage à feuilles d'Épervière		CR	?	NE
Ranunculaceae	<i>Nigella arvensis</i> L.	Nigelle des champs		CR	↘	NE
Asteraceae	<i>Notobasis syriaca</i> (L.) Cass.	Notobasis de Syrie		CR	↘	NE
Boraginaceae	<i>Onosma helvetica</i> (A.DC.) Boiss.	Orcanette vaudoise		CR	?	NE
Orchidaceae	<i>Ophrys iricolor</i> Desf.			CR	↘	NE
Ranunculaceae	<i>Ranunculus sylviae</i> Gamisans	Renoncule de Sylvie	X	CR	→	NE
Iridaceae	<i>Romulea ligustica</i> Parl.	Romulée de Ligurie		CR	↘	NE
Saxifragaceae	<i>Saxifraga giziana</i> Genty & Bouchard	Saxifrage de Gizia	X	CR	↘	NE
Saxifragaceae	<i>Saxifraga hirculus</i> L.	Saxifrage œil-de-bouc		CR	↘	DD
Saxifragaceae	<i>Saxifraga rosacea</i> Moench	Saxifrage trompeuse		CR	↘	NE
Caryophyllaceae	<i>Silene muscipula</i> L.	Silène attrape-mouches		CR	→	NE
Asteraceae	<i>Taraxacum atrolivaceum</i> Kirschner & Štěpánek		X	CR	?	NE
Asteraceae	<i>Taraxacum ferale</i> Kirschner & Štěpánek		X	CR	?	NE

■ Flore vasculaire de France métropolitaine

Famille	Nom scientifique	Nom commun	Statut d'endémisme*	Catégorie Liste rouge France	Tendance	Catégorie Liste rouge Europe
Asteraceae	<i>Taraxacum odiosum</i> Kirschner & Štěpánek		X	CR	↘	NE
Plantaginaceae	<i>Veronica longifolia</i> L.	Véronique à longues feuilles		CR	→	NE
Violaceae	<i>Viola hispida</i> Lam.	Violette de Rouen	X	CR	↘	CR
Woodsiaceae	<i>Woodsia ilvensis</i> (L.) R.Br.	Woodsie d'Elbe		CR	?	LC
Amaryllidaceae	<i>Acis nicaeensis</i> (Ardoino) Lledó, A.P.Davis & M.B.Crespo	Nivéole de Nice	X	EN	↘	EN
Poaceae	<i>Agropyron cristatum</i> (L.) Gaertn.	Chiendent pectiné		EN	↘	LC
Amaryllidaceae	<i>Allium angulosum</i> L.	Ail à tige anguleuse		EN	↘	LC
Amaryllidaceae	<i>Allium consimile</i> Jord. ex Gren.	Ail semblable		EN	?	NE
Poaceae	<i>Antinoria agrostidea</i> (DC.) Parl.	Canche faux agrostis		EN	↘	NE
Brassicaceae	<i>Arabis parvula</i> L.M.Dufour			EN	?	NE
Poaceae	<i>Arundo donaciformis</i> (Loisel.) Hardion, Verlaque & B.Vila	Canne de Pline		EN	↘	NE
Rubiaceae	<i>Asperula arvensis</i> L.	Aspérule des champs		EN	↘	NE
Rubiaceae	<i>Asperula capillacea</i> (Lange) R.Vilm.	Aspérule capillaire	X	EN	?	NE
Aspleniaceae	<i>Asplenium lepidum</i> C.Presl	Doradille élégante		EN	↘	NT
Aspleniaceae	<i>Asplenium seelosii</i> Leyb.	Doradille de Seelos		EN	→	NT
Fabaceae	<i>Astragalus alopecuroides</i> L.	Astragale de Narbonne		EN	↘	NE
Fabaceae	<i>Astragalus tragacantha</i> L.	Astragale de Marseille		EN	↘	NE
Asparagaceae	<i>Bellevalia trifoliata</i> (Ten.) Kunth	Jacinthe à trois feuilles		EN	→	NE
Apiaceae	<i>Bifora testiculata</i> (L.) Spreng.	Bifora testiculé		EN	↘	NE
Brassicaceae	<i>Biscutella divionensis</i> Jord.	Lunetière de Dijon	X	EN	→	NE
Apiaceae	<i>Bupleurum subovatum</i> Link ex Spreng.	Buplèvre ovale		EN	↘	NE
Poaceae	<i>Calamagrostis neglecta</i> (Ehrh.) G.Gaertn., B.Mey. & Scherb.	Calamagrostide négligée		EN	→	NE
Asteraceae	<i>Carduus fasciculiflorus</i> Viv.	Chardon à fleurs fasciculées		EN	?	NE
Cyperaceae	<i>Carex chordorrhiza</i> L.f.	Laïche à longs rhizomes		EN	↘	LC
Cyperaceae	<i>Carex fritschii</i> Waisb.	Laïche de Fritsch		EN	↘	NE
Cyperaceae	<i>Carex heleonastes</i> Ehrh. ex L.f.	Etoile des marais		EN	↘	NE
Cyperaceae	<i>Carex hordeistichos</i> Vill.	Laïche à épis d'orge		EN	↘	NE
Cyperaceae	<i>Carex vaginata</i> Tausch	Laïche à feuilles engainantes		EN	?	NE
Asteraceae	<i>Centaurea corymbosa</i> Pourr.	Centaurée de la Clape	X	EN	↘	VU
Gentianaceae	<i>Centaureum favargerii</i> Zeltner	Petite centaurée de Favarger		EN	?	NE
Caprifoliaceae	<i>Centranthus trinervis</i> (Viv.) Bég.	Centranthe à trois nervures	X	EN	→	EN
Caryophyllaceae	<i>Cerastium ligusticum</i> Viv.	Céraiste de Ligurie		EN	→	NE
Colchicaceae	<i>Colchicum filifolium</i> (Cambess.) Stef.	Mérendère à feuilles filiformes		EN	↘	NE
Brassicaceae	<i>Conringia orientalis</i> (L.) Dumort.	Vélar d'Orient		EN	↘	NE
Convolvulaceae	<i>Cuscuta monogyna</i> Vahl	Cuscute à un style		EN	?	NE
Alismataceae	<i>Damasonium alisma</i> Mill.	Etoile d'eau		EN	↘	NT
Ranunculaceae	<i>Delphinium ajacis</i> L.	Dauphinelle des jardins		EN	?	NE
Caryophyllaceae	<i>Dianthus gyspergerae</i> Rouy	Oeillet fourchu de Gysperger	X	EN	?	NE
Brassicaceae	<i>Draba incana</i> L.	Drave blanchâtre		EN	→	NE
Dryopteridaceae	<i>Dryopteris cristata</i> (L.) A.Gray	Dryoptéris à crêtes		EN	↘	LC
Elatinaceae	<i>Elatine hypodipiper</i> L.	Elatine poivre-d'eau		EN	↘	LC
Elatinaceae	<i>Elatine triandra</i> Schkuhr	Elatine à trois étamines		EN	?	LC
Orchidaceae	<i>Epipactis fibri</i> Scappat. & Robatsch	Epipactis des castors	X	EN	↘	NE
Fabaceae	<i>Erinacea anthyllis</i> Link	Cytise hérisson		EN	→	NE
Geraniaceae	<i>Erodium laciniatum</i> (Cav.) Willd.	Erodium à feuilles découpées		EN	→	NE
Liliaceae	<i>Gagea pomeranica</i> Ruthe	Gagée de Poméranie		EN	→	NE
Rubiaceae	<i>Galium trifidum</i> L.	Gaillet trifide		EN	↘	NE

■ La Liste rouge des espèces menacées en France

Famille	Nom scientifique	Nom commun	Statut d'endémisme	Catégorie Liste rouge France	Tendance	Catégorie Liste rouge Europe
Fabaceae	<i>Genista aetnensis</i> (Biv.) DC.	Genêt de l'Etna		EN	↘	LC
Geraniaceae	<i>Geranium bohemicum</i> L.	Géranium de Bohême		EN	?	NE
Iridaceae	<i>Gladiolus imbricatus</i> L.	Glaieul imbriqué		EN	↘	NE
Orchidaceae	<i>Hammarbya paludosa</i> (L.) Kuntze	Malaxis des tourbières		EN	↘	LC
Apiaceae	<i>Helosciadium repens</i> (Jacq.) W.D.J.Koch	Ache rampante		EN	↘	NE
Asteraceae	<i>Hieracium chaixianum</i> Arv.-Touv. & Gaut.	Epervière de Chaix	X	EN	→	NE
Asteraceae	<i>Hieracium cichoriaceum</i> Arv.-Touv.	Epervière		EN	?	NE
Asteraceae	<i>Hieracium gavellei</i> de Retz	Epervière	X	EN	?	NE
Asteraceae	<i>Hieracium leontodontoides</i> Arv.-Touv. & Briq.	Epervière fausse dent-de-lion		EN	?	NE
Asteraceae	<i>Hieracium lychnitis</i> Scheele	Epervière		EN	?	NE
Asteraceae	<i>Hieracium marsillyanum</i> Arv.-Touv.	Epervière	X	EN	→	NE
Asteraceae	<i>Hieracium mollitum</i> Arv.-Touv.	Epervière		EN	↘	NE
Asteraceae	<i>Hieracium oreiocephalum</i> Zahn	Epervière		EN	?	NE
Asteraceae	<i>Hieracium plecophyllum</i> Arv.-Touv. & Gaut.	Epervière		EN	→	NE
Asteraceae	<i>Hieracium pulviscapum</i> Arv.-Touv.	Epervière	X	EN	→	NE
Asteraceae	<i>Hieracium ravaudii</i> Arv.-Touv.	Epervière de Ravaud	X	EN	↘	NE
Asteraceae	<i>Hieracium sauzei</i> (Arv.-Touv.) Arv.-Touv.	Epervière de Sauze	X	EN	↘	NE
Asteraceae	<i>Hieracium segureum</i> Arv.-Touv.	Epervière de Ségure		EN	?	NE
Hymenophyllaceae	<i>Hymenophyllum wilsonii</i> Hook.	Hyménophyllum de Wilson		EN	↘	LC
Papaveraceae	<i>Hypecoum pendulum</i> L.	Cumin pendant		EN	↘	NE
Asteraceae	<i>Inula helenioides</i> DC.	Inule faux-hélium		EN	→	NE
Brassicaceae	<i>Isatis alpina</i> Vill.	Pastel des Alpes		EN	?	DD
Isoetaceae	<i>Isoëtes boryana</i> Durieu	Isoète de Bory	X	EN	↘	EN
Juncaceae	<i>Juncus fontanesii</i> J.Gay	Jonc de Desfontaines		EN	↘	LC
Malvaceae	<i>Kosteletzkya pentacarpos</i> (L.) Ledeb.	Kosteletzkya à cinq fruits		EN	→	VU
Asteraceae	<i>Lactuca quercina</i> L.	Laitue à feuilles de chêne		EN	?	LC
Fabaceae	<i>Lathyrus nudicaulis</i> (Wilk.) Amo	Gesse des marais à tiges nues		EN	?	NE
Fabaceae	<i>Lathyrus palustris</i> L.	Gesse des marais		EN	↘	NE
Plumbaginaceae	<i>Limonium bonifaciense</i> Arrigoni & Diana	Statice de Bonifacio	X	EN	→	NE
Plumbaginaceae	<i>Limonium florentinum</i> Arrigoni & Diana	Statice de Florence	X	EN	→	NE
Plumbaginaceae	<i>Limonium tarcoense</i> Arrigoni & Diana	Saladelle de Tarco	X	EN	→	NE
Linderniaceae	<i>Lindernia procumbens</i> (Krock.) Philcox			EN	↘	LC
Primulaceae	<i>Lysimachia tyrrenhia</i> (Thore) U.Manns & Anderb.	Mouron à feuilles charnues		EN	?	VU
Lythraceae	<i>Lythrum thesioides</i> M.Bieb.	Salicaire faux-thésium		EN	?	EN
Malvaceae	<i>Malva cretica</i> Cav.	Mauve de Crète		EN	→	NE
Marsileaceae	<i>Marsilea strigosa</i> Willd.	Marsilée pubescente		EN	?	VU
Brassicaceae	<i>Matthiola valesiaca</i> J.Gay ex Boiss.	Matthiôle du Valais		EN	↘	NE
Caryophyllaceae	<i>Minuartia setacea</i> (Thuill.) Hayek	Alsine sétacée		EN	↘	NE
Boraginaceae	<i>Myosotis speluncicola</i> (Schott ex Boiss.) Rouy	Myosotis des grottes		EN	→	NE
Ranunculaceae	<i>Nigella nigellastrum</i> (L.) Willk.	Garidelle fausse Nigelle		EN	→	NE
Boraginaceae	<i>Omphalodes linifolia</i> (L.) Moench	Omphalodès à feuilles de lin		EN	↘	NE
Fabaceae	<i>Onobrychis arenaria</i> (Kit. ex Willd.) DC.	Sainfoin des sables		EN	↘	NE
Boraginaceae	<i>Onosma arenaria</i> Waldst. & Kit.	Orcanette des sables		EN	↘	NE
Orchidaceae	<i>Ophrys argensonensis</i> Guérin & Merlet	Ophrys de l'Argenson	X	EN	↘	NE
Orchidaceae	<i>Ophrys speculum</i> Link	Ophrys miroir		EN	?	LC
Orobanchaceae	<i>Orobanche cyrnea</i> Jeanm., Habashi & Manen	Orobanche de Corse	X	EN	→	NE
Orobanchaceae	<i>Orobanche salviae</i> F.W.Schultz ex W.D.J.Koch	Orobanche de la sauge		EN	→	NE
Orobanchaceae	<i>Orobanche staezelinae</i> D.Pav., Michaud, Véla & J.-M.Tison	Orobanche de la Staehéline	X	EN	→	NE

■ Flore vasculaire de France métropolitaine

Famille	Nom scientifique	Nom commun	Statut d'endémisme	Catégorie Liste rouge France	Tendance	Catégorie Liste rouge Europe
Poaceae	<i>Parapholis marginata</i> Runemark	Parapholis marginé		EN	→	NE
Orobanchaceae	<i>Phelipanche camphorosmae</i> Carlón, G.Gómez, M.Laínz, Moreno Mor., Ó.Sánchez & Schneew.	Orobanche de la Camphorée		EN	→	NE
Orobanchaceae	<i>Phelipanche olbiensis</i> (Coss.) Carlón, G.Gómez, M.Laínz, Moreno Mor. Ó.Sánchez & Schneew.	Orobanche d'Hyères		EN	→	NE
Amaranthaceae	<i>Polycnemon arvense</i> L.	Petit polycnème		EN	?	NE
Polygonaceae	<i>Polygonum romanum</i> Jacq.	Renouée de France		EN	?	LC
Rosaceae	<i>Potentilla alsatica</i> T.Gregor		X	EN	↘	NE
Rosaceae	<i>Potentilla heptaphylla</i> L.	Potentille à sept folioles		EN	?	NE
Rosaceae	<i>Potentilla multifida</i> L.	Potentille à divisions nombreuses		EN	?	NE
Primulaceae	<i>Primula halleri</i> J.F.Gmel.	Primevère de Haller		EN	?	NE
Asteraceae	<i>Rhaponticoides alpina</i> (L.) M.V.Agab. & Greuter	Centaurée australe		EN	→	NE
Papaveraceae	<i>Roemeria hybrida</i> (L.) DC.	Roémérie hybride		EN	↘	NE
Iridaceae	<i>Romulea arnaudii</i> Moret	Romulée d'Arnaud	X	EN	?	NE
Asparagaceae	<i>Ruscus hypoglossum</i> L.			EN	→	LC
Asteraceae	<i>Scorzonera parviflora</i> Jacq.	Scorzonère à petites fleurs		EN	↘	NE
Lamiaceae	<i>Scutellaria columnae</i> All.	Scutellaire de Colonna		EN	?	NE
Crassulaceae	<i>Sedum nevadense</i> Coss.	Orpin de la Sierra Nevada		EN	→	NE
Crassulaceae	<i>Sedum pentandrum</i> (DC.) Boreau			EN	↘	NE
Asteraceae	<i>Senecio sarracenicus</i> L.	Sénéçon des cours d'eau		EN	↘	NE
Lamiaceae	<i>Sideritis littoralis</i> Timb.-Lagr.	Crapaudine des grèves	X	EN	↘	NE
Brassicaceae	<i>Sisymbrium polyceratium</i> L.	Sisymbre à nombreuses cornes		EN	↘	NE
Caryophyllaceae	<i>Spergula diandra</i> (Guss.) Murb.	Spergulaire à deux étamines		EN	↘	NE
Caryophyllaceae	<i>Spergula segetalis</i> (L.) Vill.	Spergulaire des moissons		EN	↘	NE
Lamiaceae	<i>Stachys brachyclada</i> Noë ex Coss.	Epiaire à rameaux courts		EN	↘	NE
Lamiaceae	<i>Stachys maritima</i> Gouan	Epiaire maritime		EN	↘	NE
Lamiaceae	<i>Stachys salisii</i> Jord. & Fourr.			EN	?	NE
Amaryllidaceae	<i>Sternbergia colchiciflora</i> Waldst. & Kit.	Stenbergie à fleurs de colchique		EN	↘	LC
Asteraceae	<i>Taraxacum irrigatum</i> Kirschner & Štěpánek			EN	→	NE
Asteraceae	<i>Taraxacum pomposum</i> Kirschner & Štěpánek		X	EN	→	NE
Asteraceae	<i>Tephrosia palustris</i> (L.) Fourr.	Cinéaire des marais		EN	↘	NE
Lamiaceae	<i>Teucrium aristatum</i> Pérez Lara	Germandrée aristée		EN	→	NE
Lamiaceae	<i>Teucrium fruticans</i> L.	Germandrée arbustive		EN	?	NE
Lamiaceae	<i>Teucrium pseudo-chamaepitys</i> L.	Germandrée à allure de pin		EN	↘	NE
Liliaceae	<i>Tulipa gesneriana</i> L.	Tulipe de Gesner		EN	↘	NE
Apiaceae	<i>Turgenia latifolia</i> (L.) Hoffm.	Turgénie à larges feuilles		EN	↘	NE
Caprifoliaceae	<i>Valerianella echinata</i> (L.) DC.	Mâche à piquants		EN	↘	NE
Verbenaceae	<i>Verbena supina</i> L.	Verveine étalée		EN	?	NE
Fabaceae	<i>Vicia glauca</i> C.Presl	Vesce glauque		EN	→	NE
Violaceae	<i>Viola elatior</i> Fr.	Violette élevée		EN	↘	NE
Violaceae	<i>Viola persicifolia</i> Schreb.	Violette à feuilles de pêcher		EN	↘	NE
Violaceae	<i>Viola pumila</i> Chaix	Petite violette		EN	↘	NE
Blechnaceae	<i>Woodwardia radicans</i> (L.) Sm.	Woodwardia radicante		EN	→	VU
Amaryllidaceae	<i>Acis fabrei</i> (Quézel & Girerd) Lledo, A.P.Davis & M.B.Crespo	Nivéole de Fabre	X	VU	→	NE
Ranunculaceae	<i>Adonis vernalis</i> L.	Grand Œil-de-bœuf		VU	↘	LC
Brassicaceae	<i>Aethionema monospermum</i> R.Br.			VU	→	NE
Brassicaceae	<i>Aethionema thomasianum</i> J.Gay	Aéthionème de Thomas		VU	?	NE
Boraginaceae	<i>Alkanna lutea</i> Moris	Henné jaune		VU	?	NE
Amaryllidaceae	<i>Allium corsicum</i> Jauzein, J.-M.Tison, Deschâtres & H.Couderc	Ail de Corse	X	VU	?	CR

■ La Liste rouge des espèces menacées en France

Famille	Nom scientifique	Nom commun	Statut d'endémisme	Catégorie Liste rouge France	Tendance	Catégorie Liste rouge Europe
Amaryllidaceae	<i>Allium cyrilli</i> Ten.	Ail de Cyrillo		VU	↘	DD
Amaryllidaceae	<i>Allium nigrum</i> L.	Ail noir		VU	↘	LC
Amaryllidaceae	<i>Allium strictum</i> Schrad.	Ail dressé		VU	↘	NE
Pteridaceae	<i>Allosorus hispanicus</i> (Mett.) Christenh.	Cheilanthes d'Espagne		VU	→	LC
Poaceae	<i>Alopecurus arundinaceus</i> Poir.	Vulpin faux-roseau		VU	?	NE
Brassicaceae	<i>Alyssum flexicaule</i> Jord.		X	VU	→	NE
Brassicaceae	<i>Alyssum rhodanense</i> Jord. & Fourr.		X	VU	→	NE
Orchidaceae	<i>Anacamptis palustris</i> (Jacq.) R.M.Bateman, Pridgeon & M.W.Chase	Orchis des marais		VU	↘	NE
Plantaginaceae	<i>Anarrhinum laxiflorum</i> Boiss.	Mufler à fleurs lâches		VU	→	NE
Boraginaceae	<i>Anchusa crispa</i> Viv.	Buglosse crépue		VU	→	EN
Primulaceae	<i>Androsace elongata</i> L.	Androsace allongée		VU	↘	NE
Primulaceae	<i>Androsace lactea</i> L.	Androsace couleur de lait		VU	↘	NE
Asteraceae	<i>Andryala ragusina</i> L.	Andryale de Raguse		VU	→	NE
Ranunculaceae	<i>Anemone palmata</i> L.	Anémone palmée		VU	→	NE
Caryophyllaceae	<i>Arenaria ligericina</i> Lecoq & Lamotte	Sabline de Lozère		VU	?	NE
Asteraceae	<i>Artemisia borealis</i> Pall.	Armoise septentrionale		VU	?	NE
Asteraceae	<i>Artemisia molinieri</i> Quézel, M.Barbero & R.J.Loisel	Armoise de Molinier	X	VU	?	VU
Poaceae	<i>Arundo micrantha</i> Lam.	Canne de Plin		VU	?	NE
Aspleniaceae	<i>Asplenium balearicum</i> Shivas	Doradille des Baléares		VU	→	NT
Fabaceae	<i>Astragalus glaux</i> L.	Astragale glaux		VU	→	NE
Fabaceae	<i>Astragalus leontinus</i> Wulfen	Astragale de Lienz		VU	→	NE
Asteraceae	<i>Atractylis cancellata</i> L.	Atractyle grillagée		VU	?	NE
Brassicaceae	<i>Barbarea stricta</i> Andr.	Barbarée stricte		VU	→	LC
Amaranthaceae	<i>Bassia laniflora</i> (S.G.Gmel.) A.J.Scott	Bassie à fleurs laineuses		VU	→	NE
Betulaceae	<i>Betula nana</i> L.	Bouleau nain		VU	→	NE
Brassicaceae	<i>Biscutella rotgesii</i> Foucaud	Lunetière de Rotgès	X	VU	→	NE
Amaranthaceae	<i>Blitum virgatum</i> L.	Epinard-fraise en baguette		VU	?	NE
Ophioglossaceae	<i>Botrychium matricariifolium</i> (A.Braun ex Döll) W.D.J.Koch	Botrychium à feuilles de Matricaire		VU	?	NT
Ophioglossaceae	<i>Botrychium simplex</i> E.Hitchc.	Botryche simple		VU	?	EN
Apiaceae	<i>Bupleurum gerardi</i> All.	Buplèvre de Gérard		VU	↘	NE
Campanulaceae	<i>Campanula baumgartenii</i> Becker	Campanule de Baumgarten		VU	?	NE
Campanulaceae	<i>Campanula cervicaria</i> L.	Campanule cervicaire		VU	↘	NE
Campanulaceae	<i>Campanula jaubertiana</i> Timb.-Lagr.	Campanule de Jaubert		VU	→	NE
Cyperaceae	<i>Carex atrofusca</i> Schkuhr	Laïche brun-noirâtre		VU	?	NE
Cyperaceae	<i>Carex dioica</i> L.	Laïche dioïque		VU	↘	NE
Cyperaceae	<i>Carex melanostachya</i> M.Bieb. ex Willd.	Laïche à épi noir		VU	↘	NE
Asteraceae	<i>Carpesium cernuum</i> L.	Carpésium penché		VU	→	NE
Asteraceae	<i>Centaurea dracunculifolia</i> Dufour	Centaurée à feuilles d'Estragon		VU	→	NE
Asteraceae	<i>Centaurea pseudocineraria</i> (Fiori) Rouy	Fausse Centaurée bleuâtre		VU	→	NE
Apiaceae	<i>Cicuta virosa</i> L.	Cigüe aquatique		VU	↘	LC
Cistaceae	<i>Cistus inflatus</i> Pourr. ex Demoly	Ciste hirsute		VU	→	NE
Amaranthaceae	<i>Corispermum gallicum</i> Iljin	Corisperme de France	X	VU	→	NE
Fabaceae	<i>Coronilla securidaca</i> L.	Sécurigère en hachette		VU	↘	NE
Pteridaceae	<i>Cosentinia vellea</i> (Aiton) Tod.	Cosentinia velu		VU	→	LC
Rosaceae	<i>Cotoneaster delphinensis</i> Chatenier	Cotonéaster du Dauphiné		VU	→	VU
Asteraceae	<i>Crepis praemorsa</i> (L.) Walthier	Crépide à rhizome		VU	↘	NE
Iridaceae	<i>Crocus ligusticus</i> Mariotti	Crocus de Ligurie		VU	→	NE

■ Flore vasculaire de France métropolitaine

Famille	Nom scientifique	Nom commun	Statut d'endémisme	Catégorie Liste rouge France	Tendance	Catégorie Liste rouge Europe
Asteraceae	<i>Cynara cardunculus</i> L.	Cardon		VU	↘	LC
Boraginaceae	<i>Cynoglossum pustulatum</i> Boiss.	Cynoglosse à pustules		VU	→	NE
Cynomoriaceae	<i>Cynomorium coccineum</i> L.	Cynomorium écarlate		VU	→	NE
Cyperaceae	<i>Cyperus serotinus</i> Rottb.	Souchet tardif		VU	↘	LC
Orchidaceae	<i>Dactylorhiza sphagnicola</i> (Höppner) Aver.	Orchis des sphaignes		VU	↘	NE
Alismataceae	<i>Damasonium polyspermum</i> Coss.	Etoile d'eau à nombreuses graines		VU	→	VU
Ranunculaceae	<i>Delphinium elatum</i> L.	Pied-d'alouette élevé		VU	→	NE
Ranunculaceae	<i>Delphinium montanum</i> DC.	Pied-d'alouette des Montagnes		VU	↘	NE
Ranunculaceae	<i>Delphinium orientale</i> J.Gay	Pied-d'alouette d'Espagne		VU	?	NE
Dryopteridaceae	<i>Dryopteris ardechensis</i> Fraser-Jenk.	Dryoptéris des Cévennes	X	VU	→	VU
Dryopteridaceae	<i>Dryopteris tyrrhena</i> Fraser-Jenk. & Reichst.	Fougère chêne		VU	→	NT
Boraginaceae	<i>Echium montenielluense</i> Delage	Vipérine du Monte Niellu	X	VU	?	NE
Apiaceae	<i>Elaeoselinum meoides</i> (Desf.) Koch ex DC.	Eléosélin faux-baudreimoine		VU	→	NE
Elatinaceae	<i>Elatine brochonii</i> Clavaud	Elatine de Brochon		VU	?	NE
Orchidaceae	<i>Epipactis exilis</i> P.Delforge	Epipactis grêle		VU	→	NE
Ericaceae	<i>Erica erigena</i> R.Ross	Bruyère de l'ouest		VU	→	NE
Ericaceae	<i>Erica lusitanica</i> Rudolphi	Bruyère du Portugal		VU	↘	LC
Cyperaceae	<i>Eriophorum gracile</i> Koch ex Roth	Linaigrette grêle		VU	↘	NT
Geraniaceae	<i>Erodium lucidum</i> Lapeyr.	Erodium luisant		VU	→	NE
Geraniaceae	<i>Erodium rodiei</i> (Braun-Blanq.) Poirion	Erodium de Rodié	X	VU	→	NE
Brassicaceae	<i>Erysimum incanum</i> Kunze	Vélar blanc		VU	↘	NE
Caryophyllaceae	<i>Eudianthe coelirosa</i> (L.) Rchb.	Silène Rose-du-ciel		VU	?	NE
Apiaceae	<i>Ferula arrigonii</i> Bocchieri	Férule d'Arrigoni		VU	→	NE
Poaceae	<i>Festuca amethystina</i> L.	Fétuque améthyste		VU	→	NE
Poaceae	<i>Festuca prudhommei</i> Kerguélen & Plonka	Fétuque de Prudhomme	X	VU	?	NE
Liliaceae	<i>Fritillaria moggridgei</i> Baker	Fritillaire de Moggridge		VU	?	NE
Liliaceae	<i>Fritillaria montana</i> Hoppe	Fritillaire d'Orient		VU	→	DD
Liliaceae	<i>Gagea apulica</i> Peruzzi & J.-M.Tison	Gagée des Pouilles		VU	→	NE
Liliaceae	<i>Gagea luberonensis</i> J.-M.Tison	Gagée du Lubéron		VU	→	NE
Liliaceae	<i>Gagea polidorii</i> J.-M.Tison	Gagée de Polidori		VU	→	NE
Fabaceae	<i>Genista delphinensis</i> Verl.	Genêt ailé du Dauphiné		VU	→	NE
Fabaceae	<i>Genista horrida</i> (Vahl) DC.	Genêt-hérisson		VU	↘	NE
Fabaceae	<i>Genista linifolia</i> L.	Genêt à feuilles de lin		VU	↘	NE
Gentianaceae	<i>Gentiana utriculosa</i> L.	Gentiane à calice renflé		VU	↘	NE
Gentianaceae	<i>Gentianella ramosa</i> (Hegetschw.) Holub	Gentianelle ramifiée		VU	↘	NE
Geraniaceae	<i>Geranium divaricatum</i> Ehrh.	Géranium divariqué		VU	↘	NE
Geraniaceae	<i>Geranium endressii</i> J.Gay	Géranium d'Endress		VU	→	NE
Asteraceae	<i>Geropogon hybridus</i> (L.) Sch.Bip.	Salsifis hybride		VU	?	NE
Iridaceae	<i>Gladiolus palustris</i> Gaudin	Glaieul des marais		VU	↘	DD
Orchidaceae	<i>Gymnadenia odoratissima</i> (L.) Rich.	Gymnadenie odorante		VU	↘	LC
Fabaceae	<i>Hedysarum glomeratum</i> F.Dietr.	Sainfoin à têtes		VU	→	NE
Cistaceae	<i>Helianthemum lunulatum</i> (All.) DC.	Hélianthème à lunules		VU	→	NE
Poaceae	<i>Helictotrichon cantabricum</i> (Lag.) Gervais	Avoine cantabrique		VU	→	NE
Orchidaceae	<i>Hermidium monorchis</i> (L.) R.Br.	Orchis musc		VU	↘	DD
Asteraceae	<i>Hieracium axiflorum</i> Arv.-Touv. & Briq.	Epervière		VU	↘	NE
Asteraceae	<i>Hieracium burnatii</i> Arv.-Touv. ex Burnat & Gremli	Epervière de Burnat		VU	?	NE
Asteraceae	<i>Hieracium caeruleum</i> Arv.-Touv.			VU	?	NE
Asteraceae	<i>Hieracium canescens</i> Link			VU	?	NE
Asteraceae	<i>Hieracium cenisium</i> Arv.-Touv.	Epervière du mont Cenis		VU	?	NE

■ La Liste rouge des espèces menacées en France

Famille	Nom scientifique	Nom commun	Statut d'endémisme	Catégorie Liste rouge France	Tendance	Catégorie Liste rouge Europe
Asteraceae	<i>Hieracium chaboissaei</i> Arv.-Touv.	Epervière de Chaboissau	X	VU	?	NE
Asteraceae	<i>Hieracium compositum</i> Lapeyr.	Epervière		VU	→	NE
Asteraceae	<i>Hieracium favratii</i> Muret ex Gremlé	Epervière à feuilles de Consoude		VU	?	NE
Asteraceae	<i>Hieracium isolanum</i> (Besse & Zahn) Zahn	Epervière		VU	→	NE
Asteraceae	<i>Hieracium lychnioides</i> Arv.-Touv.	Epervière faux Lychnis		VU	?	NE
Asteraceae	<i>Hieracium muellerianum</i> Arv.-Touv. & Gaut.			VU	↘	NE
Asteraceae	<i>Hieracium oligocephalum</i> Arv.-Touv.	Epervière		VU	?	NE
Asteraceae	<i>Hieracium rhaeticum</i> Fr.			VU	↘	NE
Asteraceae	<i>Hieracium sarretoides</i> Arv.-Touv. & H.J.Coste	Epervière	X	VU	?	NE
Asteraceae	<i>Hieracium speluncarum</i> Arv.-Touv.	Epervière		VU	↘	NE
Asteraceae	<i>Hieracium thapsifolium</i> Arv.-Touv.	Epervière à feuilles de Molène		VU	?	NE
Asteraceae	<i>Hieracium tomentellum</i> Nägeli & Peter	Epervière		VU	?	NE
Asteraceae	<i>Hieracium viride</i> Arv.-Touv.	Epervière verte		VU	↘	NE
Fabaceae	<i>Hippocrepis multisiliquosa</i> L.	Fer-à-cheval à fruits nombreux		VU	→	NE
Brassicaceae	<i>Hormathophylla pyrenaica</i> (Lapeyr.) Dudley & Cullen	Alysson des Pyrénées	X	VU	→	VU
Asteraceae	<i>Hyoseris scabra</i> L.	Chicorée scabre		VU	?	NE
Brassicaceae	<i>Iberis timeroyi</i> Jord.	Ibérís de Timeroy	X	VU	↗	NE
Iridaceae	<i>Iris sibirica</i> L.	Iris de Sibérie		VU	?	NT
Isoetaceae	<i>Isoetes echinospora</i> Durieu	Isoète à spores spinuleuses		VU	↘	LC
Isoetaceae	<i>Isoetes setacea</i> Lam.	Isoète grêle		VU	→	NT
Asteraceae	<i>Jacobaea uniflora</i> (All.) Veldkamp	Séneçon de Haller		VU	?	NE
Asteraceae	<i>Klasea lycopifolia</i> (Vill.) Á.Löve & D.Löve	Serrature à feuilles de Chanvre d'eau		VU	↘	DD
Lamiaceae	<i>Lamium gevorense</i> (Gómez Hern.) Gómez Hern. & A.Pujadas			VU	?	NE
Apiaceae	<i>Laser trilobum</i> (L.) Borkh. ex G.Gaertn., B.Mey. & Scherb.	Laser à feuilles à trois lobes		VU	→	NE
Asteraceae	<i>Leucanthemum crassifolium</i> (Lange) Willk.			VU	?	NE
Asteraceae	<i>Leucanthemum meridionale</i> D.Légrand	Marguerite du Midi	X	VU	→	NE
Plumbaginaceae	<i>Limonium humile</i> Mill.	Statice humble		VU	↘	NE
Plumbaginaceae	<i>Limonium lambinonii</i> Erben		X	VU	→	NE
Plumbaginaceae	<i>Limonium patrimonense</i> Arrigoni & Diana	Saladelle du Cap Patrimoniou	X	VU	→	NE
Plumbaginaceae	<i>Limonium strictissimum</i> (Salzm.) Arrigoni	Statice à rameaux raides		VU	→	EN
Caprifoliaceae	<i>Linnaea borealis</i> L.	Linnée boréale		VU	→	NE
Caryophyllaceae	<i>Loeflingia hispanica</i> L.	Loeflingie d'Espagne		VU	↘	NE
Lycopodiaceae	<i>Lycopodium issleri</i> (Rouy) Domin	Lycopode d'Issler		VU	→	NT
Lycopodiaceae	<i>Lycopodium oellgaardii</i> (Stoor, Boudrie, Jérôme, K.Horn & Bennert) B.Bock	Lycopode d'Ollgaard		VU	→	NT
Lycopodiaceae	<i>Lycopodium zeilleri</i> (Rouy) Greuter & Burdet	Lycopode de Zeiller		VU	→	NT
Primulaceae	<i>Lysimachia thysiflora</i> L.	Lysimaque à fleurs en épi		VU	↘	LC
Brassicaceae	<i>Malcolmia africana</i> (L.) R.Br.	Malcolmie d'Afrique		VU	?	NE
Brassicaceae	<i>Maresia nana</i> (DC.) Batt.	Malcolmie naine		VU	→	NE
Onocleaceae	<i>Matteuccia struthiopteris</i> (L.) Tod.	Fougère à plumes d'autruche		VU	→	LC
Fabaceae	<i>Medicago ciliaris</i> (L.) All.	Luzerne ciliée		VU	↘	LC
Fabaceae	<i>Medicago tenoreana</i> Ser.	Luzerne de Tenore		VU	↘	LC
Fabaceae	<i>Melilotus messanensis</i> (L.) All.	Métilot de Sicile		VU	↘	NE
Caryophyllaceae	<i>Minuartia montana</i> L.	Alsine de montagnes		VU	→	NE
Caryophyllaceae	<i>Minuartia viscosa</i> (Schreb.) Schinz & Thell.	Minuartie visqueuse		VU	?	NE
Caryophyllaceae	<i>Moehringia lebrunii</i> Merxm.	Sabline de Le Brun		VU	→	NE
Brassicaceae	<i>Murbeckiella zanonii</i> (Ball) Rothm.			VU	?	NE

■ Flore vasculaire de France métropolitaine

Famille	Nom scientifique	Nom commun	Statut d'endémisme	Catégorie Liste rouge France	Tendance	Catégorie Liste rouge Europe
Plumbaginaceae	<i>Myriolimon diffusum</i> (Pourr.) Lledó, Erben & M.B.Crespo	Limonium diffus		VU	↘	NE
Orchidaceae	<i>Neotinea conica</i> (Willd.) R.M.Bateman	Orchis conique		VU	↘	NE
Nymphaeaceae	<i>Nuphar pumila</i> (Timm) DC.	Nénuphar nain		VU	↘	LC
Orobanchaceae	<i>Odontites cebennensis</i> H.J.Coste & Soulié	Odontite des Causses		VU	↘	NE
Apiaceae	<i>Oenanthe fluviatilis</i> (Bab.) Coleman	Oenanthe des fleuves		VU	↘	NT
Fabaceae	<i>Ononis diffusa</i> Ten.	Bugrane diffuse		VU	→	NE
Fabaceae	<i>Ononis viscosa</i> L.	Bugrane visqueux		VU	?	NE
Orchidaceae	<i>Ophrys philippeii</i> Gren.	Ophrys du Gapeau	X	VU	→	NE
Orchidaceae	<i>Ophrys tenthredinifera</i> Willd.	Ophrys tenthède		VU	↘	LC
Orchidaceae	<i>Orchis langei</i> K.Richt.	Orchis de Lange		VU	↘	NE
Orchidaceae	<i>Orchis pauciflora</i> Ten.	Orchis à fleurs peu nombreuses		VU	→	LC
Asparagaceae	<i>Ornithogalum exscapum</i> Ten.			VU	↘	NE
Orobanchaceae	<i>Orobanche bartlingii</i> Griseb.	Orobanche de Bartling		VU	↘	NE
Orobanchaceae	<i>Orobanche flava</i> Mart. ex F.W.Schultz	Orobanche jaune clair		VU	→	NE
Orobanchaceae	<i>Orobanche montserratii</i> A.Pujadas & D.Gómez			VU	→	NE
Orobanchaceae	<i>Orobanche pubescens</i> d'Urv.	Orobanche pubescente		VU	↘	NE
Orobanchaceae	<i>Orobanche serbica</i> Beck & Petrovic	Orobanche		VU	→	NE
Paeoniaceae	<i>Paenonia mascula</i> (L.) Mill.	Pivoine mâle		VU	→	LC
Orobanchaceae	<i>Pedicularis recutita</i> L.	Pédiculaire tronquée		VU	↘	NE
Poaceae	<i>Phalaris brachystachys</i> Link	Alpiste à épi court		VU	?	NE
Orobanchaceae	<i>Phelipanche cernua</i> (Loefl.) Pomel	Orobanche inattendue		VU	?	NE
Orobanchaceae	<i>Phelipanche lavandulacea</i> (F.W.Schultz) Pomel	Orobanche couleur de Lavande		VU	→	NE
Poaceae	<i>Phleum subulatum</i> (Savi) Asch. & Graebn.	Phléole subulée		VU	?	NE
Campanulaceae	<i>Phyteuma cordatum</i> Balb.	Raiponce en forme de cœur		VU	→	NE
Asteraceae	<i>Picris rhagadioloides</i> (L.) Desf.	Picride très élevée		VU	→	NE
Marsileaceae	<i>Pilularia minuta</i> Durieu	Pilulaire délicate		VU	→	EN
Apiaceae	<i>Pimpinella lutea</i> Desf.	Pimpinelle jaune		VU	→	NE
Apiaceae	<i>Pimpinella siifolia</i> Leresche	Pimpinelle à feuilles de Sium		VU	?	NE
Lentibulariaceae	<i>Pinguicula reichenbachiana</i> Schindl.	Grassette de Reichenbach		VU	→	LC
Plantaginaceae	<i>Plantago cornutii</i> Gouan	Plantain de Cornut		VU	?	NE
Potamogetonaceae	<i>Potamogeton compressus</i> L.	Potamot à tige comprimée		VU	↘	DD
Potamogetonaceae	<i>Potamogeton praelongus</i> Wulfen	Potamot allongé		VU	↘	LC
Rosaceae	<i>Potentilla nivea</i> L.	Potentille blanc de neige		VU	?	NE
Rosaceae	<i>Prunus lusitanica</i> L.	Prunier du Portugal		VU	→	VU
Fagaceae	<i>Quercus crenata</i> Lam.	Faux chêne-liège		VU	→	DD
Ranunculaceae	<i>Ranunculus canutii</i> Coss. ex Ardoino	Renoncule du mont Gargano		VU	?	NE
Ranunculaceae	<i>Ranunculus lateriflorus</i> DC.	Renoncule à fleurs latérales		VU	↘	LC
Ranunculaceae	<i>Ranunculus lingua</i> L.	Grande douve, Renoncule Langue		VU	↘	LC
Ranunculaceae	<i>Ranunculus rionii</i> Lager	Renoncule de Rion		VU	→	LC
Ericaceae	<i>Rhododendron hirsutum</i> L.	Rhododendron poilu		VU	→	LC
Iridaceae	<i>Romulea assumptionis</i> Font Quer	Romulée de l'Assomption		VU	→	NE
Iridaceae	<i>Romulea corsica</i> Jord. & Fourr.	Romulée de Corse	X	VU	→	NE
Iridaceae	<i>Romulea florentii</i> Moret	Romulée de Florent	X	VU	→	NE
Apiaceae	<i>Rouya polygama</i> (Desf.) Coincy	Thapsie de Rouy		VU	→	EN
Polygonaceae	<i>Rumex aquaticus</i> L.	Grande Parelle		VU	↘	NE
Caryophyllaceae	<i>Saponaria bellidifolia</i> Sm.	Saponaire à feuilles de pâquerette		VU	→	NE
Saxifragaceae	<i>Saxifraga adscendens</i> L.	Saxifrage à tige dressée		VU	?	NE
Saxifragaceae	<i>Saxifraga lamottei</i> Luizet	Saxifrage de Lamotte	X	VU	?	NE

■ La Liste rouge des espèces menacées en France

Famille	Nom scientifique	Nom commun	Statut d'endémisme*	Catégorie Liste rouge France	Tendance	Catégorie Liste rouge Europe
Saxifragaceae	<i>Saxifraga mutata</i> L.	Saxifrage variable		VU	→	NE
Caprifoliaceae	<i>Scabiosa canescens</i> Waldst. & Kit.	Scabieuse blanchâtre		VU	↘	NE
Apiaceae	<i>Scandix stellata</i> Banks & Sol.	Scandix étoilé		VU	→	NE
Lamiaceae	<i>Scutellaria hastifolia</i> L.	Scutellaire à feuilles hastées		VU	↘	NE
Crassulaceae	<i>Sempervivum fauconnetii</i> Reut.			VU	?	NE
Asteraceae	<i>Senecio rosinae</i> Gamisans	Séneçon de Rosine	X	VU	→	NE
Asteraceae	<i>Senecio ruthenensis</i> Mazuc & Timb.-Lagr.	Séneçon du Rouergue	X	VU	↘	NE
Orchidaceae	<i>Serapias nurrica</i> Corrias	Sérapias de la Nurra		VU	→	NT
Poaceae	<i>Sesleria ovata</i> (Hoppe) A.Kern.	Seslérie ovale		VU	→	NE
Lamiaceae	<i>Sideritis endressii</i> Willk.	Crapaudine d'Endres		VU	→	NE
Caryophyllaceae	<i>Silene badaroi</i> Breistr.	Silène de Salzmänn		VU	→	NE
Caryophyllaceae	<i>Silene borderei</i> Jord.	Silène de Bordère		VU	?	NE
Caryophyllaceae	<i>Silene petrarcae</i> Ferrarini & Cecchi	Silène du Valais à feuilles de graminée	X	VU	→	NE
Caryophyllaceae	<i>Silene sedoides</i> Poir.	Silène faux-orpin		VU	→	NE
Caryophyllaceae	<i>Silene velutina</i> Pourr. ex Loisel.	Silène velouté		VU	→	NT
Brassicaceae	<i>Sinapis pubescens</i> L.	Moutarde pubescente		VU	→	LC
Brassicaceae	<i>Sisymbrium strictissimum</i> L.	Sisymbre raide		VU	↘	NE
Rosaceae	<i>Sorbus legrei</i> Cornier			VU	→	EN
Rosaceae	<i>Sorbus remensis</i> Cornier	Alisier de Reims		VU	?	EN
Orchidaceae	<i>Spiranthes aestivalis</i> (Poir.) Rich.	Spiranthe d'été		VU	↘	DD
Lamiaceae	<i>Stachys ocymastrum</i> (L.) Briq.	Epiaire hérissée		VU	↘	NE
Ranunculaceae	<i>Staphisagria macrosperma</i> Spach	Staphisaigre		VU	↘	LC
Thelypteridaceae	<i>Stegnopterygium pozoii</i> (Lag.) K.Iwats.	Stegnopterygium de Pozo		VU	→	LC
Caryophyllaceae	<i>Stellaria palustris</i> Ehrh. ex Hoffm.	Stellaire des marais		VU	↘	NE
Brassicaceae	<i>Subularia aquatica</i> L.	Subulaire aquatique		VU	?	LC
Asteraceae	<i>Taraxacum aemulans</i> Kirschner & Štěpánek		X	VU	?	NE
Asteraceae	<i>Taraxacum bessarabicum</i> (Hornem.) Hand.-Mazz.	Pissenlit de Bessarabie		VU	→	NE
Asteraceae	<i>Taraxacum castaneum</i> Soest	Pissenlit	X	VU	?	NE
Asteraceae	<i>Taraxacum cucullatiforme</i> Soest	Pissenlit à capuchon	X	VU	→	NE
Asteraceae	<i>Taraxacum pyropappum</i> Boiss. & Reut.	Pissenlit tardif		VU	?	NE
Santalaceae	<i>Thesium humile</i> Vahl	Thésium peu élevé		VU	→	NE
Fabaceae	<i>Trifolium pannonicum</i> Jacq.	Trèfle de Hongrie		VU	?	NE
Poaceae	<i>Trisetum gracile</i> (Moris) Boiss.	Trisetum grêle		VU	→	NE
Crassulaceae	<i>Umbilicus horizontalis</i> (Guss.) DC.	Nombriil de Vénus à fleurs horizontales		VU	→	NE
Asparagaceae	<i>Urginea fugax</i> (Moris) Steinh.	Urginée fugace		VU	→	NE
Lentibulariaceae	<i>Utricularia intermedia</i> Hayne	Utriculaire intermédiaire		VU	↘	DD
Lentibulariaceae	<i>Utricularia stygia</i> G.Thor	Utriculaire du Nord		VU	→	DD
Fabaceae	<i>Vicia argentea</i> Lapeyr.	Vesce argentée		VU	→	NE
Fabaceae	<i>Vicia cassubica</i> L.	Vesce de Poméranie		VU	?	NE
Violaceae	<i>Viola arborescens</i> L.	Violette sous-arbustive		VU	↘	NE
Violaceae	<i>Viola pseudomirabilis</i> H.J.Coste	Violette du Larzac	X	VU	→	NE
Asteraceae	<i>Vogelia annua</i> (L.) Oberpr. & Sonboli	Tanaisie annuelle		VU	→	NE

* X : espèce endémique de France métropolitaine.

■ Flore vasculaire de France métropolitaine



■ La fougère Woodwardia radicans (*Woodwardia radicans*), classée "En danger"
© Alain Delage / CBN C



■ La Saxifrage œil-de-bouc (*Saxifraga hirculus*), une espèce "En danger critique"
© Julien Guyonneau / CBN FC

Espèces quasi menacées

Famille	Nom scientifique	Nom commun	Statut d'endémisme	Catégorie Liste rouge France	Tendance	Catégorie Liste rouge Europe
Asteraceae	<i>Achillea ageratum</i> L.	Achillée visqueuse		NT	↘	NE
Asteraceae	<i>Achillea atrata</i> L.	Achillée noirâtre		NT	→	NE
Ranunculaceae	<i>Adonis aestivalis</i> L.	Goutte de sang d'été		NT	↘	NE
Ranunculaceae	<i>Adonis flammea</i> Jacq.	Adonis couleur de feu		NT	↘	NE
Ranunculaceae	<i>Adonis pyrenaica</i> DC.	Adonis des Pyrénées		NT	→	NE
Poaceae	<i>Aegilops biuncialis</i> Vis.	Eglope à grosses arrêtes		NT	?	LC
Rosaceae	<i>Alchemilla hoppeana</i> (Rchb.) Dalla Torre	Alchémille de Hoppe		NT	→	NE
Alismataceae	<i>Alisma gramineum</i> Lej.	Flûteau à feuilles de Graminée		NT	↘	LC
Amaryllidaceae	<i>Allium moly</i> L.	Ail doré		NT	→	LC
Poaceae	<i>Alopecurus rendlei</i> Eig	Vulpin en outre		NT	↘	NE
Potamogetonaceae	<i>Althenia filiformis</i> Petit	Althénie filiforme		NT	→	DD
Brassicaceae	<i>Alyssum cacuminum</i> Španiel, Marhold & Lihová			NT	?	NE
Brassicaceae	<i>Alyssum loiseleurii</i> P.Fourn.	Corbeille-d'or des sables	X	NT	→	NE
Orchidaceae	<i>Anacamptis coriophora</i> (L.) R.M.Bateman, Pridgeon & M.W.Chase	Orchis punaise		NT	↘	LC
Boraginaceae	<i>Anchusa undulata</i> L.	Buglosse ondulée		NT	→	NE
Primulaceae	<i>Androsace ciliata</i> DC.	Androsace ciliée		NT	→	NE
Ranunculaceae	<i>Anemone montana</i> Hoppe	Pulsatille des montagnes		NT	↘	NE
Ranunculaceae	<i>Anemone sylvestris</i> L.	Anémone sauvage		NT	↘	NE
Ranunculaceae	<i>Anemone trifolia</i> L.	Anémone trifoliée		NT	→	NE

■ La Liste rouge des espèces menacées en France

Espèces quasi menacées

Famille	Nom scientifique	Nom commun	Statut d'endémisme	Catégorie Liste rouge France	Tendance	Catégorie Liste rouge Europe
Asteraceae	<i>Antennaria dioica</i> (L.) Gaertn.	Patte de chat		NT	↘	LC
Asteraceae	<i>Anthemis secundiramea</i> Biv.	Anthémis à rameaux tournés d'un même côté		NT	→	NE
Fabaceae	<i>Anthyllis cytisoides</i> L.	Anthyllis faux cytise		NT	→	NE
Ranunculaceae	<i>Aquilegia hirsutissima</i> Timb.-Lagr.	Ancolie très poilue		NT	→	NE
Ranunculaceae	<i>Aquilegia litardierei</i> Briq.	Ancolie de Litardière	X	NT	→	NE
Ranunculaceae	<i>Aquilegia viscosa</i> Gouan	Ancolie visqueuse des Causses	X	NT	→	NE
Caryophyllaceae	<i>Arenaria ciliata</i> L.	Sabline ciliée		NT	→	NE
Caryophyllaceae	<i>Arenaria marschlinii</i> W.D.J.Koch	Sabline de Salis-Marschlins		NT	?	NE
Caryophyllaceae	<i>Arenaria provincialis</i> Chater & G.Halliday	Sabline de Provence	X	NT	↘	NT
Poaceae	<i>Aristavena setacea</i> (Huds.) F.Albers & Butzin	Canche des marais		NT	↘	NE
Aristolochiaceae	<i>Aristolochia tyrrhena</i> E.Nardi & Arrigoni	Aristolochie tyrrhénien		NT	→	NE
Plumbaginaceae	<i>Armeria malinvaudii</i> H.J.Coste & Soulié	Arméria de Malinvaud	X	NT	→	NE
Plumbaginaceae	<i>Armeria pungens</i> (Link) Hoffmanns. & Link	Arméria piquante		NT	→	NE
Asteraceae	<i>Artemisia armeniaca</i> Lam.			NT	→	NE
Asteraceae	<i>Artemisia atrata</i> Lam.	Armoise noirâtre		NT	↘	NE
Rubiaceae	<i>Asperula occidentalis</i> Rouy	Aspérule occidentale		NT	→	NE
Rubiaceae	<i>Asperula tinctoria</i> L.	Aspérule des teinturiers		NT	?	NE
Aspleniaceae	<i>Asplenium fissum</i> Kit. ex Willd.	Doradille fendue		NT	→	NE
Aspleniaceae	<i>Asplenium jahandiezii</i> (Litard.) Rouy	Doradille du Verdon	X	NT	→	NT
Aspleniaceae	<i>Asplenium sagittatum</i> (DC.) Bange	Herbe à la mule		NT	→	LC
Asteraceae	<i>Aster pyrenaeus</i> Desf. ex DC.	Aster des Pyrénées		NT	↘	NE
Asteraceae	<i>Aster willkommii</i> Sch.Bip. ex Willk.	Aster de Willkomm		NT	?	NE
Fabaceae	<i>Astragalus alopecurus</i> Pall.	Queue de renard des Alpes		NT	↘	DD
Fabaceae	<i>Astragalus austriacus</i> Jacq.	Astragale d'Autriche		NT	↘	NE
Fabaceae	<i>Astragalus boeticus</i> L.	Astragale de Bétique		NT	→	NE
Fabaceae	<i>Astragalus echinatus</i> Murray	Astragale hérissé d'aiguillons		NT	↘	NE
Asteraceae	<i>Atractylis humilis</i> L.	Atractyle humble		NT	→	NE
Asparagaceae	<i>Bellevalia romana</i> (L.) Rchb.	Bellevalia de Rome		NT	?	NE
Brassicaceae	<i>Biscutella apricorum</i> Jord.	Lunetière des lieux ensoleillés	X	NT	→	NE
Boraginaceae	<i>Buglossoides gastonii</i> (Benth.) I.M.Johnst.	Grémil de Gaston		NT	→	NE
Apiaceae	<i>Bunium pachypodium</i> P.W.Ball	Bunium à pied épais		NT	?	NE
Apiaceae	<i>Bupleurum rotundifolium</i> L.	Buplèvre à feuilles rondes		NT	↘	NE
Alismataceae	<i>Caldesia parnassifolia</i> (L.) Parl.	Alisma à feuilles de Parnassie		NT	?	NT
Araceae	<i>Calla palustris</i> L.	Calla des marais		NT	→	LC
Brassicaceae	<i>Camelina microcarpa</i> Andr. ex DC.	Caméline à petits fruits		NT	↘	LC
Campanulaceae	<i>Campanula albicans</i> (Buser) Engl.	Campanule blanchâtre	X	NT	→	NE
Campanulaceae	<i>Campanula bononiensis</i> L.	Campanule de Bologne		NT	?	NE
Brassicaceae	<i>Cardamine bulbifera</i> (L.) Crantz	Cardamine à bulbilles		NT	?	NE
Brassicaceae	<i>Cardamine parviflora</i> L.	Cardamine à petites fleurs		NT	↘	NE
Asteraceae	<i>Carduus aousicus</i> Chaix	Chardon du mont Aurouse	X	NT	→	NE
Cyperaceae	<i>Carex buxbaumii</i> Wahlenb.	Laïche de Buxbaum		NT	↘	NE
Cyperaceae	<i>Carex colchica</i> J.Gay			NT	↘	NE
Cyperaceae	<i>Carex diandra</i> Schrank	Laïche arrondie		NT	↘	NE
Cyperaceae	<i>Carex hartmanii</i> Cajander	Laïche de Hartman		NT	↘	NE
Cyperaceae	<i>Carex maritima</i> Gunnerus	Laïche maritime		NT	↘	NE
Cyperaceae	<i>Carex microglochin</i> Wahlenb.	Laïche à petites soies		NT	↘	NE
Cyperaceae	<i>Carex mucronata</i> All.	Laïche mucronée		NT	→	NE
Asteraceae	<i>Carlina biebersteinii</i> Bernh. ex Hornem.	Carlina à longues feuilles		NT	→	NE
Poaceae	<i>Catabrosa aquatica</i> (L.) P.Beauv.	Catabrose aquatique		NT	↘	LC

■ Flore vasculaire de France métropolitaine

Famille	Nom scientifique	Nom commun	Statut d'endémisme	Catégorie Liste rouge France	Tendance	Catégorie Liste rouge Europe
Poaceae	<i>Catapodium hemipoa</i> (Delile ex Spreng.) Lainz	Catapode intermédiaire		NT	→	NE
Gentianaceae	<i>Centaureum portense</i> (Brot.) Butcher	Petite-Centaurée à fleurs de Scille		NT	→	NE
Caryophyllaceae	<i>Cerastium dubium</i> (Bastard) Guépin	Céaiste douteux		NT	↘	NE
Caryophyllaceae	<i>Cerastium lineare</i> All.	Céaiste linéaire		NT	?	NE
Caryophyllaceae	<i>Cerastium soleirolii</i> Ser. ex Duby	Céaiste de Soleirol	X	NT	→	NE
Ranunculaceae	<i>Ceratocephala falcata</i> (L.) Pers.	Renoncule en faux		NT	↘	NE
Apiaceae	<i>Chaerophyllum elegans</i> Gaudin	Cerfeuil élégant		NT	→	NE
Orchidaceae	<i>Chamorchis alpina</i> (L.) Rich.	Chaméorchis des Alpes		NT	↘	LC
Asteraceae	<i>Cirsium creticum</i> (Lam.) d'Urv.	Cirse de Crète		NT	?	NE
Asteraceae	<i>Cirsium glabrum</i> DC.	Cirse glabre		NT	→	NE
Asteraceae	<i>Cirsium italicum</i> DC.	Cirse d'Italie		NT	→	NE
Cistaceae	<i>Cistus crispus</i> L.	Ciste crispé		NT	→	NE
Cistaceae	<i>Cistus ladanifer</i> L.	Ciste à gomme, Ciste ladanifère		NT	→	NE
Brassicaceae	<i>Cochlearia aestuaria</i> (J.Lloyd) Heywood	Cranson des estuaires		NT	→	NE
Orchidaceae	<i>Coeloglossum viride</i> (L.) Hartm.			NT	↘	NE
Colchicaceae	<i>Colchicum arenasii</i> Fridl.		X	NT	→	NE
Colchicaceae	<i>Colchicum corsicum</i> Baker	Colchique de Corse		NT	→	VU
Poaceae	<i>Coleanthus subtilis</i> (Tratt.) Seidl ex Roem. & Schult.	Coléanthe délicat		NT	↘	LC
Rosaceae	<i>Cotoneaster rabourensii</i> Flinck, Fryer, Garraud, Hylmö & Zeller		X	NT	→	DD
Crassulaceae	<i>Crassula vaillantii</i> (Willd.) Roth	Bulliarde de Vaillant		NT	↘	NE
Asteraceae	<i>Crepis rhaetica</i> Hegetschw.	Crépide des Alpes Rhétiques		NT	→	NE
Asteraceae	<i>Cyanus lugdunensis</i> (Jord.) Fourr.	Centaurée de Lyon		NT	→	NE
Primulaceae	<i>Cyclamen balearicum</i> Willk.	Cyclamen des Baléares		NT	→	NE
Boraginaceae	<i>Cynoglossum dioscoridis</i> Vill.	Cynoglosse de Dioscoride		NT	↘	NE
Orchidaceae	<i>Cypripedium calceolus</i> L.	Sabot de Vénus		NT	↘	NT
Cystopteridaceae	<i>Cystopteris diaphana</i> (Bory) Blasdell	Cystoptéris diaphane		NT	→	NE
Fabaceae	<i>Cytisus elongatus</i> Waldst. & Kit.	Cytise à longues grappes		NT	↘	NE
Orchidaceae	<i>Dactylorhiza elata</i> (Poir.) Soó	Orchis élevé		NT	↘	LC
Orchidaceae	<i>Dactylorhiza incarnata</i> (L.) Soó	Orchis incarnat		NT	↘	LC
Orchidaceae	<i>Dactylorhiza praetermissa</i> (Druce) Soó	Orchis négligé		NT	↘	NE
Orchidaceae	<i>Dactylorhiza traunsteineri</i> (Saut.) Soó	Orchis de Traunsteiner		NT	↘	LC
Poaceae	<i>Danthonia alpina</i> Vest	Danthonie des Alpes		NT	↘	NE
Thymelaeaceae	<i>Daphne striata</i> Tratt.	Camélie striée		NT	?	NE
Rosaceae	<i>Dasiphora fruticosa</i> (L.) Rydb.	Potentille ligneuse		NT	→	NE
Ranunculaceae	<i>Delphinium pubescens</i> DC.	Pied-d'alouette pubescent		NT	↘	NE
Ranunculaceae	<i>Delphinium verdunense</i> Balb.	Pied-d'alouette de Bresse		NT	↘	NE
Caryophyllaceae	<i>Dianthus geminiflorus</i> Loisel.	Oeillet à fleurs géminées	X	NT	→	NE
Caryophyllaceae	<i>Dianthus superbus</i> L.	Oeillet magnifique		NT	↘	LC
Caryophyllaceae	<i>Dianthus vigoi</i> Lainz	Oeillet de Vigo		NT	→	NE
Dioscoreaceae	<i>Dioscorea pyrenaica</i> Bubani & Bordère ex Gren.	Dioscorée des Pyrénées		NT	→	NE
Lamiaceae	<i>Dracocephalum austriacum</i> L.	Dracocéphale d'Autriche		NT	→	DD
Droseraceae	<i>Drosera longifolia</i> L.	Rosolis à feuilles longues		NT	↘	NT
Boraginaceae	<i>Echium calycinum</i> Viv.	Vipérine à calice persistant		NT	?	NE
Elatinaceae	<i>Elatine alsinistrum</i> L.	Elatine fausse alsine		NT	↘	NT
Elatinaceae	<i>Elatine macropoda</i> Guss.	Elatine à longs pédicelles		NT	?	DD
Cyperaceae	<i>Eleocharis parvula</i> (Roem. & Schult.) Link ex Bluff, Nees & Schauer	Petit Souchet		NT	→	DD
Orchidaceae	<i>Epipactis fageticola</i> (C.E.Hermos.) Devillers-Tersch. & Devillers	Epipactis des hêtraies		NT	?	NE

■ La Liste rouge des espèces menacées en France

Famille	Nom scientifique	Nom commun	Statut d'endémisme	Catégorie Liste rouge France	Tendance	Catégorie Liste rouge Europe
Orchidaceae	<i>Epipactis palustris</i> (L.) Crantz	Epipactis des marais		NT	↘	LC
Orchidaceae	<i>Epipactis phyllanthus</i> G.E.Sm.	Epipactis des dunes		NT	→	LC
Orchidaceae	<i>Epipactis placentina</i> Bongiorno & Grünanger	Epipactis de Plaisance		NT	→	EN
Orchidaceae	<i>Epipogium aphyllum</i> Sw.	Epipogon sans feuilles		NT	?	LC
Brassicaceae	<i>Erucastrum supinum</i> (L.) Al-Shehbaz & Warwick	Braya couchée		NT	?	LC
Apiaceae	<i>Eryngium alpinum</i> L.	Panicaut des Alpes		NT	↘	NT
Euphorbiaceae	<i>Euphorbia corsica</i> Req.	Euphorbe de Corse	X	NT	→	NE
Euphorbiaceae	<i>Euphorbia variabilis</i> Ces.	Euphorbe variable		NT	→	NE
Poaceae	<i>Festuca duvalii</i> (St.-Yves) Stohr	Fétuque de Duval		NT	?	NE
Poaceae	<i>Festuca fabrei</i> Kerguelen & Plonka	Fétuque de Fabre	X	NT	?	NE
Brassicaceae	<i>Fibigia clypeata</i> (L.) Medik.	Fibigie		NT	→	NE
Cyperaceae	<i>Fuirena pubescens</i> (Poir.) Kunth	Fuirène pubescent		NT	→	LC
Liliaceae	<i>Gagea lusitanica</i> A.Terracc.			NT	→	NE
Liliaceae	<i>Gagea spathacea</i> (Hayne) Salisb.	Gagée à spathe		NT	→	NE
Rubiaceae	<i>Galium minutulum</i> Jord.	Gaillet minuscule		NT	→	NE
Rubiaceae	<i>Galium rubioides</i> L.	Gaillet fausse garance		NT	?	NE
Fabaceae	<i>Genista radiata</i> (L.) Scop.	Genêt radié		NT	→	LC
Gentianaceae	<i>Gentiana cruciata</i> L.	Gentiane croisette		NT	↘	LC
Gentianaceae	<i>Gentianella amarella</i> (L.) Börner	Gentianelle amère		NT	↘	NE
Geraniaceae	<i>Geranium argenteum</i> L.	Géranium à feuilles argentées		NT	?	NE
Geraniaceae	<i>Geranium palustre</i> L.	Géranium des marais		NT	↘	NE
Rosaceae	<i>Geum hispidum</i> Fr.	Benoîte hispide		NT	?	NE
Iridaceae	<i>Gladiolus gallaeticus</i> Pau ex J.-M.Tison & Ch.Girod	Glaïeul d'Illyrie		NT	↘	NE
Papaveraceae	<i>Glaucium corniculatum</i> (L.) Rudolph	Glaucienne à fruit en forme de corne		NT	?	NE
Boraginaceae	<i>Hackelia deflexa</i> (Wahlenb.) Opiz	Bardanette courbée		NT	?	NE
Amaranthaceae	<i>Halimione pedunculata</i> (L.) Aellen	Arroche à fruits pédonculés		NT	→	NE
Fabaceae	<i>Hedysarum boveanum</i> Bunge ex Basiner	Sainfoin bas		NT	↘	NE
Fabaceae	<i>Hedysarum spinosissimum</i> L.	Sainfoin épineux		NT	↘	NE
Cistaceae	<i>Helianthemum syriacum</i> (Jacq.) Dum.Cours.	Hélianthème à feuilles de lavande		NT	↘	NE
Boraginaceae	<i>Heliotropium supinum</i> L.	Héliotrope couché		NT	→	LC
Caryophyllaceae	<i>Herniaria litardierei</i> (Gamisans) Greuter & Burdet	Herniaire à feuilles larges sous-espèce de Litardière		NT	→	NE
Malvaceae	<i>Hibiscus palustris</i> L.	Ketmie rose des marais		NT	↘	NE
Asteraceae	<i>Hieracium attracticaule</i> Arv.-Touv.			NT	→	NE
Asteraceae	<i>Hieracium buglossoides</i> Arv.-Touv.		X	NT	?	NE
Asteraceae	<i>Hieracium insulanum</i> Litard.			NT	→	NE
Asteraceae	<i>Hieracium lycopifolium</i> Froel.	Epervière		NT	?	NE
Asteraceae	<i>Hieracium petrosae</i> (Zahn) J.-M.Tison		X	NT	→	NE
Asteraceae	<i>Hieracium petryanum</i> Zahn			NT	?	NE
Asteraceae	<i>Hieracium rotgesianum</i> Arv.-Touv. & Gaut.	Epervière de Rotgès	X	NT	→	NE
Asteraceae	<i>Hieracium serresianum</i> Arv.-Touv.			NT	?	NE
Asteraceae	<i>Hieracium ucenicum</i> Arv.-Touv.	Epervière	X	NT	?	NE
Asteraceae	<i>Hieracium virgaurea</i> Coss.	Epervière Verge-d'or		NT	→	NE
Poaceae	<i>Hierochloa odorata</i> (L.) P.Beauv.	Avoine odorante		NT	?	NE
Plantaginaceae	<i>Hippuris vulgaris</i> L.	Pesse		NT	↘	LC
Caryophyllaceae	<i>Holosteum breistrofferi</i> Greuter & Charpin	Holostée hérissée	X	NT	→	NE
Asparagaceae	<i>Honorius nutans</i> (Sm.) Gray	Ornithogale penché		NT	↘	NE
Poaceae	<i>Hordeum bulbosum</i> L.	Orge bulbeuse		NT	→	LC

■ Flore vasculaire de France métropolitaine

Famille	Nom scientifique	Nom commun	Statut d'endémisme	Catégorie Liste rouge France	Tendance	Catégorie Liste rouge Europe
Brassicaceae	<i>Hormathophylla lapeyrousiana</i> (Jord.) P.Küpf.	Alysson de Lapeyrouse		NT	→	NE
Papaveraceae	<i>Hypecoum imberbe</i> Sm.	Cumin à grandes fleurs		NT	→	NE
Asteraceae	<i>Hypochaeris uniflora</i> Vill.	Porcelle à une tête		NT	?	NE
Brassicaceae	<i>Iberis carnosa</i> Willd.	Ibéris charnu		NT	→	NE
Asteraceae	<i>Inula britannica</i> L.	Inule des fleuves		NT	↘	NE
Asteraceae	<i>Inula hirta</i> L.	Inule hérissée		NT	↘	NE
Iridaceae	<i>Iris perrieri</i> Simonet ex P.Fourn.			NT	→	NE
Isoetaceae	<i>Isoetes creussensis</i> Lazare & S.Riba			NT	→	LC
Isoetaceae	<i>Isoetes lacustris</i> L.	Isoète des lacs		NT	?	LC
Caprifoliaceae	<i>Knautia lebrunii</i> J.Prudhomme	Knautia de Le Brun		NT	?	NE
Fabaceae	<i>Lathyrus bauhinii</i> Genty	Gesse de Bauhin		NT	↘	NE
Fabaceae	<i>Lathyrus pannonicus</i> (Jacq.) Garcke	Gesse de Hongrie		NT	↘	NE
Lamiaceae	<i>Leonurus cardiaca</i> L.	Agripaume cardiaque		NT	↘	LC
Brassicaceae	<i>Lepidium villarsii</i> Gren. & Godr.	Passerage de Villars		NT	?	LC
Amaryllidaceae	<i>Leucojum aestivum</i> L.	Nivéole d'été		NT	?	NE
Amaryllidaceae	<i>Leucojum pulchellum</i> Salisb.	Nivéole jolie		NT	↘	NE
Asteraceae	<i>Ligularia sibirica</i> (L.) Cass.	Ligulaire de Sibérie		NT	↘	DD
Plumbaginaceae	<i>Limonium companyonis</i> (Gren. & Billot) Kuntze	Statice de Companyo		NT	?	NE
Plumbaginaceae	<i>Limonium duriusculum</i> (Girard) Fourr.	Statice dure	X	NT	↘	NE
Plumbaginaceae	<i>Limonium obtusifolium</i> (Rouy) Erben	Statice à feuilles obtuses	X	NT	→	NE
Plantaginaceae	<i>Linaria flava</i> (Poir.) Desf.	Linaire jaune		NT	→	NT
Plantaginaceae	<i>Linaria spartea</i> (L.) Desf.	Linaire effilée		NT	?	NE
Linaceae	<i>Linum leonii</i> F.W.Schultz	Lin des Alpes		NT	↘	NE
Orchidaceae	<i>Liparis loeselii</i> (L.) Rich.	Liparis de Loesel		NT	?	NT
Campanulaceae	<i>Lobelia dortmanna</i> L.	Lobélie de Dortmann		NT	→	LC
Poaceae	<i>Lolium parabolicum</i> Sennen ex Samp.	Ivraie du Portugal		NT	→	NE
Caprifoliaceae	<i>Lomelosia simplex</i> (Desf.) Raf.	Scabieuse simple		NT	?	NE
Lycopodiaceae	<i>Lycopodiella inundata</i> (L.) Holub	Lycopode des tourbières		NT	↘	LC
Lycopodiaceae	<i>Lycopodium tristachyum</i> Pursh	Lycopode petit Cyprès		NT	→	NT
Primulaceae	<i>Lysimachia ephemera</i> L.	Lysimaque à feuilles de saule		NT	→	LC
Lythraceae	<i>Lythrum thymifolium</i> L.	Salicaire à feuilles de thym		NT	→	LC
Orobanchaceae	<i>Macrosyringion glutinosum</i> (M.Bieb.) Rothm.	Euphrase visqueuse		NT	→	NE
Marsileaceae	<i>Marsilea quadrifolia</i> L.	Fougère d'eau à quatre feuilles		NT	↘	VU
Fabaceae	<i>Medicago dolata</i> Carmign.	Luzerne à fruits épineux		NT	↘	LC
Fabaceae	<i>Medicago scutellata</i> (L.) Mill.	Luzerne en écusson		NT	↘	LC
Fabaceae	<i>Medicago secundiflora</i> Durieu	Luzerne à fleurs unilatérales		NT	→	DD
Fabaceae	<i>Melilotus italicus</i> (L.) Lam.	Mélicot d'Italie		NT	→	NE
Aizoaceae	<i>Mesembryanthemum crystallinum</i> L.	Ficoïde à cristaux		NT	→	NE
Poaceae	<i>Milium montianum</i> Parl.	Millet		NT	→	NE
Poaceae	<i>Milium vernale</i> M.Bieb.	Millet printanier		NT	?	NE
Caryophyllaceae	<i>Minuartia lanuginosa</i> (H.J.Coste) Braun-Blanq.	Minuartie de la Lozère	X	NT	→	NE
Caryophyllaceae	<i>Moehringia argenteria</i> Casazza & Minuto			NT	→	NE
Caryophyllaceae	<i>Moehringia intermedia</i> Loisel. ex Panizzi	Sabline de Provence		NT	→	NE
Asparagaceae	<i>Muscari motelayi</i> Foucaud	Muscari		NT	→	NE
Boraginaceae	<i>Myosotis sicula</i> Guss.	Myosotis de Sicile		NT	?	NE
Plumbaginaceae	<i>Myriolimon ferulaceum</i> (L.) Lledó, Erben & M.B.Crespo	Statice fausse-férule		NT	↘	NE
Asteraceae	<i>Nananthea perpusilla</i> (Loisel.) DC.	Nananthée minuscule		NT	→	NE
Amaryllidaceae	<i>Narcissus triandrus</i> L.			NT	↗	LC

■ La Liste rouge des espèces menacées en France

Famille	Nom scientifique	Nom commun	Statut d'endémisme	Catégorie Liste rouge France	Tendance	Catégorie Liste rouge Europe
Poaceae	<i>Narduroides salzmannii</i> (Boiss.) Rouy	Narduroides de Salzmann		NT	→	NE
Orchidaceae	<i>Neotinea lactea</i> (Poir.) R.M.Bateman, Pridgeon & M.W.Chase	Orchis laiteux		NT	↘	LC
Lamiaceae	<i>Nepeta cataria</i> L.	Herbe aux chats		NT	↘	LC
Lamiaceae	<i>Nepeta latifolia</i> DC.	Népéta à feuilles larges		NT	→	NE
Lamiaceae	<i>Nepeta nuda</i> L.	Népéta glabre		NT	?	NE
Brassicaceae	<i>Neslia paniculata</i> (L.) Desv.	Neslie paniculée		NT	↘	NE
Boraginaceae	<i>Nonea echioides</i> (L.) Roem. & Schult.	Nonnée fausse vipérine		NT	?	NE
Menyanthaceae	<i>Nymphoides peltata</i> (S.G.Gmel.) Kuntze	Limnanthème faux-nénuphar		NT	↘	LC
Apiaceae	<i>Oenanthe globulosa</i> L.	Oenanthe globuleuse		NT	↘	NE
Fabaceae	<i>Ononis aragonensis</i> Asso	Bugrane d'Aragon		NT	→	NE
Fabaceae	<i>Ononis pubescens</i> L.	Bugrane pubescent		NT	?	NE
Fabaceae	<i>Ononis ramosissima</i> Desf.	Bugrane très ramifiée		NT	→	NE
Asteraceae	<i>Onopordum acaulon</i> L.	Onopordon à tige courte		NT	?	NE
Asteraceae	<i>Onopordum eriocephalum</i> Rouy	Onopordon à capitules laineux	X	NT	→	NE
Boraginaceae	<i>Onosma pseudoarenaria</i> Schur	Orcanette fausse orcanette des sables		NT	?	NE
Orchidaceae	<i>Ophrys aegirtica</i> P.Delforge	Ophrys du Gers	X	NT	?	NE
Orchidaceae	<i>Ophrys aveyronensis</i> (J.J.Wood) P.Delforge	Ophrys de l'Aveyron		NT	↘	NE
Orchidaceae	<i>Ophrys aymoninii</i> (Breistr.) Buttlar	Ophrys d'Aymonin	X	NT	↘	NE
Orchidaceae	<i>Ophrys bertolonii</i> Moretti	Ophrys de Bertoloni		NT	↘	LC
Orchidaceae	<i>Ophrys bombyliflora</i> Link	Ophrys bombyx		NT	→	LC
Orchidaceae	<i>Ophrys catalaunica</i> O.Danesch & E.Danesch	Ophrys catalaunica		NT	→	NE
Orchidaceae	<i>Ophrys vasconica</i> (O.Danesch & E.Danesch) P.Delforge	Ophrys du pays Basque		NT	↘	NE
Fabaceae	<i>Ornithopus sativus</i> Brot.	Ornithope cultivé		NT	↘	LC
Orobanchaceae	<i>Orobanche alsatica</i> Kirschl.	Orobanche d'Alsace		NT	↘	NE
Orobanchaceae	<i>Orobanche artemisii-campestris</i> Vaucher ex Gaudin	Orobanche du Picris		NT	↘	NE
Orobanchaceae	<i>Orobanche cernua</i> Loefl.	Orobanche penchée		NT	?	NE
Orobanchaceae	<i>Orobanche fuliginosa</i> Reut. ex Jord.	Orobanche	X	NT	→	NE
Orobanchaceae	<i>Orobanche sanguinea</i> C.Presl	Orobanche rouge sang		NT	→	NE
Orobanchaceae	<i>Orobanche santolinae</i> Loscos & J.Pardo	Orobanche de la Santoline		NT	?	NE
Fabaceae	<i>Oxytropis xerophila</i> Gutermann	Oxytropis velouté		NT	↘	NE
Poaceae	<i>Patzkea durandoi</i> (Clouston) G.H.Loos			NT	→	NE
Orobanchaceae	<i>Pedicularis palustris</i> L.	Pédiculaire des marais		NT	↘	NE
Orobanchaceae	<i>Phelipanche arenaria</i> (Borkh.) Pomel	Orobanche des sables		NT	→	NE
Verbenaceae	<i>Phyla nodiflora</i> (L.) Greene	Phyla à fleurs nodales		NT	→	NE
Ericaceae	<i>Phyllodoce caerulea</i> (L.) Bab.	Andromède bleue		NT	→	NE
Campanulaceae	<i>Phyteuma villarsii</i> Rich.Schulz	Raiponce de Villars		NT	→	NE
Poaceae	<i>Piptatherum virescens</i> (Trin.) Boiss.	Millet verdâtre		NT	→	NE
Caryophyllaceae	<i>Polycarpon polycarpoides</i> (Biv.) Zodda	Polycarpon Faux-Pépils		NT	→	NE
Polygalaceae	<i>Polygala exilis</i> DC.	Polygale grêle		NT	?	NE
Polygonaceae	<i>Polygonum bellardii</i> All.	Renouée de Bellardi		NT	↘	NE
Polygonaceae	<i>Polygonum raii</i> Bab.	Renouée de Ray		NT	↘	NE
Polygonaceae	<i>Polygonum robertii</i> Loisel.	Renouée de Robert		NT	→	NE
Dryopteridaceae	<i>Polystichum braunii</i> (Spenn.) Fée	Polystich de Braun		NT	→	LC
Potamogetonaceae	<i>Potamogeton acutifolius</i> Link	Potamot à feuilles aiguës		NT	↘	NT
Potamogetonaceae	<i>Potamogeton alpinus</i> Balb.	Potamot des Alpes		NT	↘	LC
Potamogetonaceae	<i>Potamogeton friesii</i> Rupr.	Potamot à feuilles mucronées		NT	↘	LC
Rosaceae	<i>Potentilla alba</i> L.	Potentille blanche		NT	↘	NE

■ Flore vasculaire de France métropolitaine

Famille	Nom scientifique	Nom commun	Statut d'endémisme	Catégorie Liste rouge France	Tendance	Catégorie Liste rouge Europe
Rosaceae	<i>Potentilla delphinensis</i> Gren. & Godr.	Potentille du Dauphiné	X	NT	↘	VU
Primulaceae	<i>Primula allionii</i> Loisel.	Primevère d'Allioni		NT	→	NE
Primulaceae	<i>Primula matthioli</i> (L.) J.A.Richt.	Cortuse de Matthiole		NT	→	NE
Asteraceae	<i>Pulicaria sicula</i> (L.) Moris	Pulicaire de Sicile		NT	↘	NE
Ranunculaceae	<i>Ranunculus clethrophilus</i> Litard.	Renoncule du Monte d'Oro	X	NT	→	NE
Ranunculaceae	<i>Ranunculus nodiflorus</i> L.	Renoncule à fleurs nodales		NT	↘	NE
Ranunculaceae	<i>Ranunculus polyanthemoides</i> Boreau	Renoncule à segments étroits		NT	↘	NE
Orobanchaceae	<i>Rhinanthus pseudoantiquus</i> Kunz	Rhinanthe pseudo-antique	X	NT	→	NE
Poaceae	<i>Rostraria pubescens</i> (Lam.) Trin.	Koelérie du littoral		NT	↘	NE
Caryophyllaceae	<i>Sagina nodosa</i> (L.) Fenzl	Sagine noueuse		NT	↘	NE
Lamiaceae	<i>Salvia aethiopsis</i> L.	Sauge d'Éthiopie		NT	↘	NE
Lamiaceae	<i>Salvia officinalis</i> L.	Sauge officinale		NT	→	LC
Caryophyllaceae	<i>Saponaria lutea</i> L.	Saponaire jaune		NT	→	NE
Papaveraceae	<i>Sarcocapnos enneaphylla</i> (L.) DC.	Fumeterre à neuf folioles		NT	→	NE
Saxifragaceae	<i>Saxifraga cotyledon</i> L.	Saxifrage Cotylédon		NT	→	NE
Scheuchzeriaceae	<i>Scheuchzeria palustris</i> L.	Scheuchzérie des tourbières		NT	↘	NE
Cyperaceae	<i>Schoenoplectus supinus</i> (L.) Palla	Scirpe couché		NT	↘	NE
Asteraceae	<i>Scolymus grandiflorus</i> Desf.	Scolyme à grandes fleurs		NT	?	NE
Asteraceae	<i>Scolymus maculatus</i> L.	Scolyme maculé		NT	?	NE
Crassulaceae	<i>Sedum amplexicaule</i> DC.	Orpin ampléxicaule		NT	→	NE
Crassulaceae	<i>Sedum litoreum</i> Guss.	Orpin du littoral		NT	→	NE
Apiaceae	<i>Selinum broteri</i> Hoffmanns. & Link	Sélin de Brotero		NT	↘	NE
Asteraceae	<i>Senecio serpentinicola</i> (Rouy) Jeanm.		X	NT	→	NE
Orchidaceae	<i>Serapias cordigera</i> L.	Sérapias en coeur		NT	?	LC
Caryophyllaceae	<i>Silene mutabilis</i> L.	Silène négligé		NT	→	NE
Caryophyllaceae	<i>Silene noctiflora</i> L.	Silène de nuit		NT	↘	NE
Caryophyllaceae	<i>Silene succulenta</i> Forssk.			NT	→	NE
Apiaceae	<i>Sium latifolium</i> L.	Berle à larges feuilles		NT	↘	LC
Apiaceae	<i>Smyrniurn perfoliatum</i> L.	Maceron perfolié		NT	?	NE
Primulaceae	<i>Soldanella villosa</i> Darracq	Grande Soldanelle		NT	→	VU
Asteraceae	<i>Sonchus aquatilis</i> Pourr.	Laiteron aquatique		NT	↘	NE
Typhaceae	<i>Sparganium natans</i> L.	Rubnier nain		NT	↘	NT
Lamiaceae	<i>Stachys marrubiifolia</i> Viv.	Epiaire à feuilles de Marrube		NT	→	NE
Ranunculaceae	<i>Staphisagria picta</i> (Willd.) Jabbour	Dauphinelle peinte		NT	→	NE
Poaceae	<i>Stipellula parviflora</i> (Desf.) Röser & H.R.Hamasha	Stipe à petites fleurs		NT	→	NE
Potamogetonaceae	<i>Stuckenia filiformis</i> (Pers.) Börner	Potamot filiforme		NT	?	LC
Poaceae	<i>Taeniatherum caput-medusae</i> (L.) Nevski	Taéniathérum tête-de-méduse		NT	?	NE
Asteraceae	<i>Taraxacum ciliare</i> Soest	Pissenlit		NT	↘	NE
Asteraceae	<i>Taraxacum gallicum</i> Soest	Pissenlit de Gaule		NT	→	NE
Asteraceae	<i>Taraxacum hollandicum</i> Soest	Pissenlit de Hollande		NT	↘	NE
Asteraceae	<i>Taraxacum madidum</i> Kirschner & Štěpánek			NT	↘	NE
Asteraceae	<i>Taraxacum multilepis</i> Kirschner & Štěpánek	Pissenlit		NT	↘	NE
Asteraceae	<i>Taraxacum rubricatum</i> Kirschner & Štěpánek		X	NT	→	NE
Ranunculaceae	<i>Thalictrum lucidum</i> L.	Pigamon méditerranéen		NT	↘	NE
Ranunculaceae	<i>Thalictrum tuberosum</i> L.	Pigamon tubéreux		NT	→	NE
Santalaceae	<i>Thesium kynosum</i> Hendrych	Thésium de Corse	X	NT	→	NE
Thymelaeaceae	<i>Thymelaea tartonraira</i> (L.) All.	Passerine Tartonraire		NT	↘	NE
Tofieldiaceae	<i>Tofieldia pusilla</i> (Michx.) Pers.	Tofieldie boréale		NT	↘	NE

■ La Liste rouge des espèces menacées en France

Famille	Nom scientifique	Nom commun	Statut d'endémisme*	Catégorie Liste rouge France	Tendance	Catégorie Liste rouge Europe
Fabaceae	<i>Trifolium angulatum</i> Waldst. & Kit.			NT	?	NE
Fabaceae	<i>Trifolium retusum</i> L.	Trèfle tronqué		NT	?	NE
Typhaceae	<i>Typha minima</i> Funck	Petite massette		NT	↘	DD
Lentibulariaceae	<i>Utricularia minor</i> L.	Petite utriculaire		NT	↘	LC
Lentibulariaceae	<i>Utricularia ochroleuca</i> R.W.Hartm.	Utriculaire jaunâtre		NT	?	DD
Caryophyllaceae	<i>Vaccaria hispanica</i> (Mill.) Rauschert	Saponaire des vaches		NT	↘	NE
Rubiaceae	<i>Valantia hispida</i> L.	Vaillantie hérissée		NT	→	NE
Caprifoliaceae	<i>Valeriana celtica</i> L.	Nard celtique		NT	↘	NE
Caryophyllaceae	<i>Velezia rigida</i> L.	Vélézia raide		NT	↘	NE
Melanthiaceae	<i>Veratrum nigrum</i> L.	Vérâtre noir		NT	→	NE
Plantaginaceae	<i>Veronica prostrata</i> L.	Véronique prostrée		NT	?	NE
Plantaginaceae	<i>Veronica triphyllos</i> L.	Véronique à feuilles trilobées		NT	↘	NE
Fabaceae	<i>Vicia cusnae</i> Foggi & Ricceri	Vesce du mont Cusna		NT	→	NE
Violaceae	<i>Viola pinnata</i> L.	Violette à feuilles pennées		NT	↘	NE
Violaceae	<i>Viola roccabrunensis</i> Espeut	Pensée de Roquebrune	X	NT	→	NE
Apiaceae	<i>Xatardia scabra</i> (Lapeyr.) Meisn.	Xatardie rude		NT	→	NE

* X : espèce endémique de France métropolitaine.



■ Le Panicaut des Alpes (*Eryngium alpinum*), en déclin et classé "Quasi menacé"
© Véronique Bonnet / CBN A



■ L'Anémone sauvage (*Anemone sylvestris*), classée en catégorie "Quasi menacée"
© Serge Muller

■ Flore vasculaire de France métropolitaine



■ L'Androsace allongée (*Androsace elongata*), en déclin et classée "Vulnérable" © Jérémie Van Es / CBN A

Les catégories de l'UICN pour la Liste rouge

EX : Espèce éteinte au niveau mondial

RE : Espèce disparue de France métropolitaine

Espèces menacées de disparition en France métropolitaine

CR : En danger critique

EN : En danger

VU : Vulnérable

Pour la catégorie CR, l'indication « * » signale une espèce probablement disparue

Tendance d'évolution des populations

↗ : En augmentation

↘ : En diminution

→ : Stable

? : Inconnue

Autres catégories :

NT : Quasi menacée (espèce proche du seuil des espèces menacées ou qui pourrait être menacée si des mesures de conservation spécifiques n'étaient pas prises)

LC : Préoccupation mineure (espèce pour laquelle le risque de disparition de France métropolitaine est faible)

DD : Données insuffisantes (espèce pour laquelle l'évaluation n'a pas pu être réalisée faute de données suffisantes)

NE : Non évaluée (espèce non encore confrontée aux critères de la Liste rouge européenne)

La Liste rouge des espèces menacées en France

Etablie conformément aux critères de l'UICN, la Liste rouge des espèces menacées en France vise à dresser un bilan objectif du degré de menace pesant sur les espèces de la faune et de la flore à l'échelle du territoire national. Cet inventaire de référence, fondé sur une solide base scientifique et réalisé à partir des meilleures connaissances disponibles, contribue à mesurer l'ampleur des enjeux, les progrès accomplis et les défis à relever pour la France, en métropole et en outre-mer.



Le Comité français de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN) est le réseau des organismes et des experts de l'UICN en France. Regroupant au sein d'un partenariat original 2 ministères, 9 organismes publics et 42 organisations non-gouvernementales, il joue un rôle de plateforme d'expertise et de concertation pour répondre aux enjeux de la biodiversité.

Le Comité français de l'UICN rassemble également un réseau de plus de 250 experts répartis en cinq commissions thématiques, dont la Commission de sauvegarde des espèces qui réunit 140 spécialistes. Au niveau mondial, l'UICN a développé la méthodologie de référence pour guider les pays dans l'élaboration de leur Liste rouge nationale des espèces menacées.

www.uicn.fr



Le Muséum national d'Histoire naturelle (MNHN) est un établissement public à caractère scientifique et culturel, placé sous la tutelle des Ministères de la recherche et de l'écologie. Ses missions sont la recherche, la gestion des collections, l'enseignement, l'expertise et la diffusion des connaissances. Institution de renommée internationale, le MNHN dispose grâce aux travaux de ses scientifiques d'une expertise reconnue sur la biodiversité et sa conservation.

L'UMS Patrimoine naturel (AFB-CNRS-MNHN) est responsable de la conduite scientifique de l'Inventaire national du patrimoine naturel (INPN). Pour réaliser cette mission, elle développe un système d'information national sur la nature rassemblant la connaissance sur la biodiversité et la géodiversité.

www.mnhn.fr

Chapitre de la Flore vasculaire de France métropolitaine réalisé en partenariat avec :



Le réseau des Conservatoires botaniques nationaux (CBN) participe à l'élaboration et à la mise en œuvre de l'inventaire du patrimoine naturel et procède à l'identification et à la conservation des éléments rares et menacés, dans les domaines de la flore sauvage et des habitats naturels et semi-naturels. Les CBN prêtent leur concours scientifique et technique à l'Etat, aux établissements publics, aux collectivités territoriales, ainsi qu'aux opérateurs qu'ils ont mandatés, et informent et sensibilisent le public.

www.fcbn.fr



L'Agence française pour la biodiversité (AFB) est un établissement public du Ministère en charge de l'écologie. Elle exerce des missions d'appui à la mise en œuvre des politiques publiques dans les domaines de la connaissance, la préservation, la gestion et la restauration de la biodiversité des milieux terrestres, aquatiques et marins. Elle assure la mission de coordination technique des CBN et la co-tutelle de l'UMS Patrimoine naturel.

www.afbiodiversite.fr

Avec le soutien de :

